BANQUE D'ALGÉRIE

DEUX NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE ET UNE PIÈCE DE MONNAIE DÉVOILÉS

Page 4

DÉMISSIONS ET FRONDE

NOUVELLE CRISE AU FFS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3608 | Lundi 4 février 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MILITANTE DE LA PREMIÈRE HEURE

JOSETTE AUDIN TIRE SA RÉVÉRENCE

Page 24

FORMULE LLP

LES INSCRIPTIONS BIENTÔT OUVERTES

Page 4

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES ÉLECTIONS

L'ADMINISTRATION PRÉPARE SES TROUPES

Page 3

PESTE DES PETITS RUMINANTS

LA CAMPAGNE DE VACCINATION EST ENFIN LANCÉE

Page 4

Repères

10 %
de la population du Niger a besoin d'aide humanitaire.

27
attentats terroristes depuis 2012 ont été enregistrés en France.

91
tonnes de produits refoulées au port d'Oran pour diverses raisons.

Le Jardin d'Essai, destination phare des Algérois

Le Jardin d'Essai d'El Hamma a accueilli près de 1,9 million de visiteurs en 2018 et ambitionne de porter le nombre à 2 millions. Le nombre de visites en groupes a dépassé les 200 mille et le nombre d'enfants qui s'y sont rendus dépasse les 4.000 à l'occasion des différentes vacances scolaires. L'année écoulée a été marquée par la signature par l'administration du jardin de 2 accords avec des jardins botaniques d'Espagne et d'Italie, dans le cadre de la coopération internationale, visant le développement du Jardin d'Essai. La 1re conférence internationale sur le Jardin d'Essai, tenue à Alger en 2018, a pavé le chemin vers la tenue des accords sus-mentionnés. Cette coopération internationale devrait contribuer au renforcement du dossier aux fins de classement de cet espace naturel et scientifique en monument environnemental et en patrimoine universel. Plusieurs accords ont été en outre signés, en 2018, avec les partenaires algériens, à l'instar du Centre national de développement des ressources biologiques, l'Observatoire national de l'environnement et l'Ecole nationale supérieure d'agronomie ainsi que le jardin 24-Février à Miliana, en sus de l'accord de partenariat avec l'Institut national de la protection des végétaux et le Centre national supérieur de la pêche et de l'aquaculture, le Centre de la pêche de Zéralda, le Centre national supérieur de la pêche et de l'aquaculture et enfin un accord de coopération avec l'Agence nationale du sang.

Ouargla lance son second concours de collecte de déchets plastique

La seconde édition du concours de collecte des déchets en plastique a été lancée dans la wilaya d'Ouargla à l'initiative de la direction de l'environnement. Visant l'ancrage de la culture d'hygiène et de protection de l'environnement des facteurs de pollution et de dégradation, ce concours, s'étalant entre les mois de janvier et d'avril de cette année, cible l'ensemble des établissements scolaires, de la formation professionnelle, les structures juvéniles, les restaurants, les salles de fêtes et les structures hôtelières à travers le territoire de la wilaya. L'initiative a pour objectif également d'éveiller la conscience de la protection du milieu environnemental des facteurs de la pollution, de consolider la culture de recyclage des déchets en plastique et d'ancrer l'éducation environnementale chez les jeunes afin de les amener à réagir positivement avec les questions de protection de l'environnement. Ce concours sera mis à profit, en sa dimension économique, pour sensibiliser les opérateurs locaux et encourager les petites et moyennes entreprises, sur l'importance du recyclage et de récupération, susceptible de constituer un moyen d'investissement utile à même de contribuer à l'exploitation des ressources naturelles. Plus de 3 tonnes de déchets plastique avaient été collectées à travers la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la 1re édition menée entre le 15 novembre 2017 et le 15 mars 2018. Le prix de ce concours est revenu à l'école primaire Taleb-Hamza de la commune d'Aïn El-Beïda.

Laameche et Benderbal, sacrés au 33e cross national Chelda-Boulenoir

Les athlètes Laameche El Hadi de l'équipe nationale militaire de cross ainsi que Benderbal Malika de la Protection civile d'Alger ont remporté, samedi, les premières places de la 33e édition du cross national Chelda-Boulenoir dans les catégories seniors hommes et dames.

Les deux athlètes expérimentés ont facilement surclassé leurs concurrents dans des courses longues respectivement de 10 et 8 km. El Hadi Laameche a réussi aisément à devancer Selmane Ahmed d'Oran et Meftah Fethi de l'AS Sûreté nationale malgré les conditions climatiques défavorables (vent froid et circuit lourd).

Benderbal Malika a décroché, elle, le titre devant ses deux coéquipières de la Protection civile d'Alger, Messaoudi Nassima et Bouladjaimi Saadia. Chez les juniors garçons, Ousser Younes de Tlemcen a remporté le titre de cette édition devant Amraoui Hamza de Chlef et Mekkaoui Abderrahmane d'El-Oued. De son côté, Dahmani Yamina, chez les filles, est arrivée en première position, suivie respectivement de Bekrit Samah de Tlemcen et Bourekba Fatima-Zohra d'Aïn-Defla.

Cette 33e édition du challenge national, comptant pour le championnat d'Algérie de cross, a vu les athlètes de la wilaya de Chlef briller en se classant parmi les cinq premiers de chaque course. Cette 33e édition du challenge national Chelda-Boulenoir, qui s'est déroulée dans la commune de Chetouane, a enregistré la participation de plus de 1.400 athlètes issus de 80 clubs provenant de 25 wilayas du pays.

Dixit

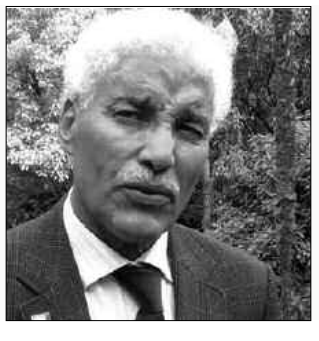

Med Sidati, ministre délégué du Front Polisario pour l'Europe

"L'odieuse campagne orchestrée par le Commission européenne pour faire passer l'accord commercial de libre échange avec l'occupant marocain, incluant illégalement le Sahara occidental occupé, n'est autre que le cautionnement d'un crime de pillage et d'un hold-up au sens propre du terme, contre un État membre de l'Union africaine."

Des parents publient une annonce sur le *Bon Coin* afin de recruter des... élèves

C'est une drôle d'annonce qui est parue mercredi sur le site *Le Bon Coin*. Pour protester contre une nouvelle fermeture de classe, les parents d'élèves de l'école maternelle et élémentaire Lambert à Castres (Tarn) ont mis en ligne une annonce pour recruter des élèves.

Les parents d'élèves ont également bloqué l'établissement ce vendredi matin et manifesté dans la cour de l'école. Ils dénoncent cette troisième fermeture de classe en dix ans et craignent des classes surchargées à la rentrée prochaine, dégradant les conditions d'enseignement de leurs enfants.

L'Inspection académique doit examiner la situation de cette école lundi et mardi lors de commissions.

Un professeur inflige un contrôle... délirant à ses élèves

"Oui-Oui, un pantin de bois un peu étourdi, est chauffeur de taxi dans la capitale du Pays des Jouets, Miniville"… Ainsi commence l'extrait de 7 lignes de *Oui-Oui à la ferme*, écrit par Enid Blyton, sujet du contrôle d'un professeur de français pour ses élèves de 5e. Contrôle qui consiste en dix questions évidentes dont toutes les réponses sont soit "Oui-Oui", soit "oui". Suivies par six questions sur la couverture du livre à peine dignes du niveau du CE1.

La raison de cette interro délirante ? La déception de ce professeur de français face à la paresse de ses élèves. En début d'année, il leur avait demandé de lire, petit à petit, chapitre par chapitre, *Le royaume du Nord* de Philip Pulman, un roman d'heroic fantasy entre *Harry Potter* et Game of Thrones, plusieurs fois primé en Grande-Bretagne, seuls 3 élèves l'ont fait.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES ÉLECTIONS

L'Administration prépare ses troupes

L'Administration se prépare d'ores et déjà au scrutin du 18 avril. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales va inscrire dans son agenda tous les aspects d'ordre organisationnel et logistique, pour le bon déroulement du processus électoral.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce qu'indique une source bien informée du ministère de l'Intérieur laquelle souligne que c'est "*le ministre qui assure actuellement la gestion du comité de coordination sectorielle pour la préparation des élections*".
Il est question ainsi de "*de centrer en priorité la formation rapide des cadres au niveau local pour les opérations de gestion du scrutin*" selon la même source.
Une première réunion a eu lieu samedi dernier pour "*coordonner avec les responsables locaux les aspects d'ordre logistique du prochain scrutin*" tout en insistant sur la passerelle entre le Conseil constitutionnel et la HIISE pour la garantie d'un processus correct et sans faille. Le ministre Nourredine Bedoui a beaucoup insisté sur "*les techniques modernes de communications entre différentes administrations et la gestion par un suivi continuel de tout ce qui concerne les étapes de préparation du vote*". Une telle élection doit en effet obtenir tous les gages pour éviter les erreurs et dérives qui ont entaché les élections auparavant.
Le ministère de l'Intérieur est actuellement sur le front de la "*bataille technologique*" pour garantir la transparence du scrutin avec la mise en place de logiciels des plus performants pour les statistiques issus de l'opération de vote.
C'est le pari sur lequel mise le ministre avant d'appeler les responsables de différents secteurs à "*rapprocher les citoyens de leurs bureaux de vote dans les nouvelles cités qui ont été érigées dernièrement*".
Dans le même sillage, le premier responsable du département de l'Intérieur n'a pas manqué de souligner "*l'importance de la proximité avec la communauté algérienne installée à l'étranger en leur garantissant toutes les conditions matérielles et humaines pour la prochaine élection*".
Outre ces questions, il est également prévu de ne pas négliger les aspects juridiques autour du processus électoral.
Les dernières instructions dans ce cadre qui émanent du gouvernement tiennent compte des précisions des décrets et ordonnances sur la date du scrutin, l'encadrement des institutions juridiques et leurs prérogatives de gestion de l'opération électorale. Il est indiqué que de courts séminaires entre les élus locaux, les Walis et les responsables du ministère de l'Intérieur auront lieu prochainement pour actualiser les données juridiques et lever les équivoques sur leurs imbroglios.

F. A.

APRÈS L'ANNONCE DE LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA

Abderrazak Makri : "J' y vais quand même !"

0Le chef du MSP est le candidat du parti à l'élection présidentielle, Abderrazak Makri ne semble pas impressionné par la coalition des partis appelant le Président Abdelaziz Bouteflika à briguer un cinquième mandat.
"Je maintiens ma candidature quoiqu'il arrive conformément à la décision prise par le majliss echourra" a en effet confié hier dimanche, à *Algérie1* le concerné qui affiche par ailleurs une détermination à défendre crânement ses chances le 18 avril prochain.
"*Il n'a jamais été question de nous retirer. Il est vrai qu'une tendance lourde est en faveur d'un retrait si jamais le Président Bouteflika brigue un 5e mandat.*
Mais le majliss echourra a fini par trancher en faveur d'une candidature du mouvement et ce, quels que soient les challengers" précise Abderrazak Makri, visiblement étonné par la question.
"*Je suis certes le premier responsable du MSP mais je suis aussi obligé de tenir compte des avis des structures du mouvement où les décisions se prennent démocratiquement*", souligne Makri.
Pour rappel, ce parti avait rendu publique il y a quelques mois une initiative politique visant à impulser un changement de manière "*consensuelle*" entre le pouvoir et l'opposition.
Celle-ci postulait la mise en place d'un gouvernement d'union nationale composé des différentes sensibilités politiques devant opérer des réformes politiques.Sauf que cette proposition qui excluait un 5e mandat - elle envisageait plutôt une prorogation du mandat présidentiel - a été rejetée autant par le pouvoir que par l'opposition.
Abderrazak Makri avait alors endossé le costume de l'opposant radical en se disant prêt à souscrire et soutenir toutes les initiatives politiques sauf celle du 5e mandat.

Le virage du majliss echourra

"*Le MSP est prêt à soutenir tout candidat dans le cadre d'un consensus national, à l'exception : du cinquième mandat, de la transmission héréditaire du pouvoir et d'un candidat corrompu*" avait-il écrit sur son compte Tweeter.
Mais l'irruption de Bouguerra Soltani dont la volonté de replacer le MSP dans le giron du pouvoir n'a jamais fait mystère, et ses velléités de "fitna" au sein du mouvement, semblent avoir poussé Makri à arrondir ses angles et adapter sa position en fonction du nouveau rapport de force à l'intérieur du majliss echourra. En creux, Abderrazak Makri laisse entendre que la tendance politique a changé ces derniers jours en faveur d'une participation du MSP même s'il ne se fait pas illusion sur l'issue du scrutin du 18 avril.
"*Nous, en tant que parti nous allons prendre nos responsabilités de nous présenter devant le peuple avec notre programme et nos principes, il appartient désormais au peuple justement de prendre les siennes pour imposer le changement*", explique Abderrazak Makri.
Le MSP va-t-il participer à un gouvernement d'union nationale sous la conduite du président Bouteflika réélu ?
Notre interlocuteur qui rappelle avoir déjà refusé quatre portefeuilles ministériels du temps d'Abdelmalek Sellal, ne ferme pas la porte à cette perspective bien qu'il se défende de l'existence d'un quelconque deal avec le pouvoir pour l'après 18 avril.

Avec les compliments du cheikh !

"*Evidemment s'il y a une volonté de constituer un gouvernement d'union nationale et que l'opposition accepte de s'inscrire, le MSP sera prêt à y prendre part dans le cadre d'une feuille de route visant à opérer des réformes politiques*" confirme Makri.
Ce scénario semble très plausible même si l'opposition dont parle Makri s'est d'ores et déjà exclue de cette perspective puisque le FFS et le RCD ont annoncé leur boycott en attendant peut-être Talaei El Houriet alors que la participation au gouvernement ne figure pas dans la doctrine du PT de Louiza Hanoune.
A moins que l'opposition selon Makri ne se réduise au parti - Adala - d'Abdellah Djaballah dont le Majliss Echourra vient de donner - curieusement - son onction à un "*candidat consensuel*" que Makri et son MSP appellent de leurs vœux.
Le candidat Abderrazak Makri devrait donc porter l'étendard des islamistes pour négocier en position de force des portefeuilles dans le futur cabinet dit "*d'union national*" dans le cadre d'une recomposition politique post - 5e mandat.
On voit mal en effet Djaballah soutenir Ali Ghediri ou même Ali Benflis.
Et peut-être une présence plus forte dans une future (?) Assemblée nationale au détriment du TAJ d'Amar Ghoul, du RND d'Ouyahia et du MPA de Benyounès.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE

181 postulants ont retiré les formulaires de souscription

181 postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, dont 14 chefs de partis politiques, ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles, selon un bilan provisoire rendu public avant-hier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.
Ainsi, 181 lettres d'intention de candidature ont été déposées au siège du ministère de l'Intérieur, dont 14 émanant de présidents de parti politiques et 167 introduites par des prétendants indépendants, précise la même source, ajoutant que les concernés "*ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur, et les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes soient formulées*".
Les présidents de partis politiques qui ont postulé à la candidature à l'élection présidentielle sont : Belaïd Abdelaziz, du Front El-Moustakbel, Adoul Mahfoudh, du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis, du parti Talaie El Hourriyet, Ahmed Gouraya, du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud, du Rassemblement algérien (RA) et Guerras Fethi, du Mouvement démocratique et social (MDS).
Il s'agit également de Ali Faouzi Rebaine, du parti Ahd 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadef, du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina, du Mouvement El Binaâ, Salim Khalfa, du Parti de la jeunesse démocratique (PJD), Aissa Belhadi, du Front de la bonne gouvernance (FBG), Abderazzak Makri, du Mouvement de la société de la paix (MSP) et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune.
Le Conseil constitutionnel avait rappelé que le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du président de la République est fixé au 3 mars 2019 à minuit.

APS

TAMANRASSET

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu samedi aux autorités militaires à Tamanrasset, en 6e Région militaire, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
"*Il s'agit d'El-Tibari Ali, dit - Khaled -, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012*", a précisé le MDN.
Selon la même source, ledit terroriste était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP),un détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de recherche, à Aïn-Defla, un abri pour groupes terroristes.
Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, 1 narcotrafiquant et saisi 5,5 kilogrammes de kif traité, à Tlemcen et à Bordj-Bordj-Bou-Arreridj, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Adrar, 4.000 litres de carburants destinés à la contrebande.
Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé 24 immigrants clandestins à Tiaret, Adrar et Biskra.

APS

DYNAMISATION DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

Les inscriptions à formule LLP bientôt ouvertes

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelwahid Temmar, a annoncé le lancement prochain de la nouvelle formule de Logement locatif public (LLP), dans un entretien au site immobilier Lkeria, et que les inscriptions seront bientôt ouvertes. "Nous ne voulons pas reproduire les erreurs des précédentes formules, a-t-il souligné.

PAR IDIR AMMOUR

Notre premier objectif est de faire connaître cette nouvelle formule aux walis et aux directeurs du logement. Une note explicative est en cours de validation, avant sa transmission à l'ensemble des wilayas",a précisé le ministre. Il a expliqué, à ce propos, que ça ne sert à rien de lancer une formule à la hâte, sans expliquer l'objectif et les mécanismes aux premiers concernés, les responsables locaux. A ce titre, une note explicative est en cours de validation, avant sa transmission à l'ensemble des wilayas. En parallèle, une réflexion sera lancée sur les conditions d'éligibilité et la communication envers le citoyen, "*un volet qui n'a pas été encore tranché*", selon le ministre. "*Le citoyen cherche une formule accessible et il l'aura. Une fois le projet finalisé, les promoteurs retenus, dont les agences foncières de wilayas et les OPGI, lanceront rapidement les premiers chantiers, courant 2019. A ce jour, nous n'avons pas fixé de quota pour cette formule*", a-t-il expliqué, avant d'ajouter : *"cela dépendra du foncier dégagé par chaque wilaya et qui sera identifié avec les walis*". Cette nouvelle formule est d'autant plus importante, qu'elle s'inscrit dans le cadre de deux axes du plan d'action du gouvernement, pour la mise en œuvre du programme du président de la République, à savoir la dynamisation de l'activité immobilière, dans le cadre du partenariat public-privé et le développement du marché locatif privé.

Pour Abdelhamid Temmar, les résultats obtenus récemment par le secteur, dans le domaine de la distribution de logements, ne sont pas une coïncidence, mais sont le résultat d'une action concertée du gouvernement, qui a permis la mobilisation des ressources nécessaires, entre autres, pour financer les viabilisations.

Pour sa part, l'ENPI a mis en place une application du même genre, pour la diaspora algérienne à l'étranger. La même démarche sera adoptée par les OPGI, pour permettre au citoyen de ne plus se déplacer. "*Moderniser et faciliter la relation entre l'administration et le citoyen, permettront de faire barrage à la bureaucratie et à la corruption*", a enfin conclu le ministre.

I. A.

CONSTANTINE

5.179 nouveaux cas de cancer recensés, entre 2014 et 2017

Au total, 5.179 nouveaux cas de cancer ont été recensés dans la wilaya de Constantine, entre 2014 et 2017, dont trois sur cinq sont des femmes, a-t-on appris, hier, auprès de l'association Waha d'aide aux malades du cancer.

S'appuyant sur les données du registre du cancer, établi par le Service d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP), du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis, l'association Waha a relevé, que sur ces nouveaux cas, 1.456 ont été enregistrés en 2017, dont 866 sont des femmes.

Dans un état des lieux sur le cancer à Constantine, élaboré à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), cette association a également fait ressortir, une augmentation du taux annuel d'incidence brut du cancer chez la femme, passant de 698 nouveaux cas en 2014, à 866 en 2017 (soit 161,8 nouveaux cas pour 100.000 femmes).

De par sa fréquence, le cancer du sein reste le plus important chez la femme, avec 379 cas en 2017, suivi par les cancers du côlon-rectum avec 94 cas et de la thyroïde avec 65 cas, tandis que chez l'homme, le cancer du côlon-rectum arrive en première position avec 132 cas en 2017, suivi par le cancer de la peau avec 85 cas et celui des poumons avec 73 cas, a-t-on indiqué.

Aussi, dans le cadre de ses activités bénévoles d'aide aux malades atteints de cancer, l'association Waha a accueilli et accompagné 5.582 visiteurs, dont 4.155 patients (3.674 femmes et 481 hommes), entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2018, dont 519 nouveaux patients.

Quant aux membres de l'association animant la cellule d'écoute, ils ont assuré un volume horaire d'écoute global, de 164 heures pour une moyenne d'une centaine de personnes par an et ce, à raison d'une séance hebdomadaire d'une durée de 2h, a-t-on souligné.

Par ailleurs, durant ces deux dernières années, l'association Waha a signé 19 conventions de solidarité citoyenne, avec différents centres d'imagerie, ce qui a permis d'offrir 1.502 actes aux malades du cancer dans le besoin et 801 consultations dans des cabinets médicaux.

Parallèlement à ces actions, l'association Waha prévoit également de réceptionner, "*durant le 1er semestre 2019*", l'ensemble des résidences "*Dar Waha*", dont une première entité, baptisée "*résidence Aicha*", composée de 12 chambres avec salle de bains et balcons individuels, a été précédemment réceptionnée en février 2017.

Implantée au niveau de l'unité de voisinage (UV) 18 de la nouvelle ville Ali Mendjeli, sur une superficie de 6.000 m2, Dar Waha compte 4 résidences (adultes et enfants), destinées à l'hébergement des malades atteints de cancer et leurs accompagnateurs, un espace pédagogique, un restaurant et un siège pour l'association, notamment.

APS

PESTE DES PETITS RUMINANTS

La campagne de vaccination est enfin lancée.

La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants a été enfin lancée, samedi 2 février, dans plusieurs wilayas du pays après la réception d'un premier lot de 5 millions de doses de vaccins, faisant partie d'une commande totale de 21 millions d'unités. La campagne de vaccination a débuté à Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Nâama, selon des vétérinaires contactés par TSA. Le ministère de l'Agriculture, qui avait indiqué qu'un budget de 400 millions de dinars a été mobilisé pour cette opération, avait promis "*la disponibilité dès la fin janvier, de 21 millions de doses de vaccin commandées*". La distribution des vaccins à travers les 48 wilayas, a été confiée à l'Institut national de la médecine vétérinaire (INMV), basé à Alger. La campagne de vaccination est assurée par les vétérinaires des secteurs public et privé. À Nâama, wilaya steppique qui compte plus de 1,5 million de têtes ovines, un premier lot de 250.000 doses de vaccin a été réceptionné. Quelque 120 foyers de cette épidémie ont été enregistrés dans cette wilaya. À Tlemcen, un premier lot de 100.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants a été réceptionné, dans cette wilaya où plus de 200 foyers infectés ont été diagnostiqués depuis septembre dernier. Samedi, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a assisté à la première opération de vaccination d'agneaux, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Au moins 4.000 cas de peste des petits ruminants ont été déclarés, à travers 19 wilayas du pays. La maladie continue de sévir à El Tarf, Guelma, Mila, Tizi-Ouzou, Tébessa, Djelfa, Laghouat, Khenchela, El Bayadh, Mostaganem, Oran, Tiaret et Naâma. Parmi les autres mesures prises par le ministère pour contenir l'épidémie, figurent la fermeture des marchés à bestiaux, l'isolement des animaux atteints et la distribution aux éleveurs, de désinfectants. Dans certaines wilayas, la Caisse nationale de mutualité agricole a accordé des indemnisations, aux éleveurs assurés et ayant subi des pertes engendrées par la peste des petits ruminants. C'est le cas à Ouargla, où la CNMA a accordé un total de 2 milliards de DA, aux éleveurs ayant subi des pertes, depuis le début janvier.

R. N.

ORAN

Un jeune tente de s'immoler par le feu

Un jeune homme de 22 ans a tenté de s'immoler par le feu, dans la nuit de vendredi à samedi à Aïn El Turck, station balnéaire située à l'ouest d'Oran.

Il avait tenté de mettre fin à ses jours, à la place du 20 août peu après 23 heures, pour des raisons inconnues. Il avait aspergé son corps d'essence, avant d'allumer un briquet pour mettre fin à ses jours. Grièvement blessé, il a été transporté en urgence au service des grands brûlés, de l'hôpital de cette localité balnéaire. Les éléments de la Protection civile qui sont intervenus pour lui porter secours et lui ont permis de survivre à ses blessures. La victime souffre de brulures du deuxième degré. La police a ouvert une enquête,w sur cette dramatique scène survenue sur la voie publique.

R. N.

BANQUE D'ALGÉRIE

Deux nouveaux billets de banque et une pièce de monnaie dévoilées

La Banque d'Algérie a dévoilé, hier, deux nouveaux billets de banque, d'une valeur de 500 et de 1.000 dinars chacun, et une nouvelle pièce de monnaie de 100 dinars.

Les nouvelles espèces intègrent des représentations d'éléments de modernité, comme le satellite algérien Alcomsat 1, des éléments d'architecture, comme la grande mosquée d'Alger, ainsi que deux figures historiques, celle de l'Emir Abdelkader et celle du roi numide Jugurtha. La pièce de 100 dinars est composée de trois métaux différents, une couronne en acier inoxydable de couleur grise, et d'un cœur en cuivre et en nickel de couleur jaune-rosâtre. Sur une des faces de la nouvelle pièce, est représenté le satellite algérien Alcomsat 1, survolant le globe terrestre sur lequel on peut clairement distinguer l'Algérie et le Continent africain, ainsi que des parties de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique du Sud.Le nouveau billet de 500 dinars est, quant à lui, de couleur vert-violet. Sur son verso est représenté le satellite Alcomsat 1 alors que sur son recto, sont représentées des antennes paraboliques "*moyens de communication*", selon la Banque d'Algérie.

Le billet de 1.000 dinars est de couleur *"bleu virant à l'orange*". Sur son verso est représentée la grande mosquée d'Alger, et un métier à tisser traditionnel sur son recto. Les deux billets (500 et 1.000 dinars), comportent une bande argentée représentant l'Emir Abdelkader, ainsi qu'un hologramme d'une largeur de 13 millimètres représentant l'Emir Abdelkader et le roi numide Massinissa.

R. N.

DÉMISSIONS ET FRONDE

Nouvelle crise au FFS

Décidément, le FFS n'arrive pas à connaître de stabilité. En effet, de crise en crise, le plus vieux parti de l'opposition peine à trouver une certaine quiétude. Ainsi, le FFS est de nouveau secoué par une novelle crise interne.

PAR KAMAL HAMED

Un membre de sa plus haute instance exécutive, à savoir l'Instance présidentielle(IP), vient de porter ce conflit à la connaissance des militants du parti, et de l'opinion publique ensuite.
Des cadres du parti sont eux aussi en colère, et l'ont clairement signifié en démissionnant de certaines structures. Tout ce beau monde a même organisé un rassemblement de protestation devant le siège national du parti, avant-hier samedi, pour appeler au respect des statuts qui régissent le FFS. Le premier Secretaire national, Mohamed hadj Djilani, constitue la cible favorite de ces frondeurs qui demandent à ce qu'il soit évincé de ce poste de direction. Hayat Tayati, membre de l'IP, fait partie des frondeurs au même titre que l'ancien premier Secrétaire national, Abdelmalek Bouchafa. Ce dernier a d'ailleurs annoncé sa démission d'une instance de concertation. De plus, un membre du Secrétariat national en charge du développement durable, a lui aussi jeté l'éponge, en démissionnant.
C'est dire, que rien ne va plus au FFS tant le parti s'enfonce chaque jour davantage, dans la crise qui menace grandement sa cohésion. Si Hadj Djilani, à qui il est reproché de n'être légalement même pas membre du Conseil national et qu'il ne doit par conséquent, pas diriger le Secrétariat national, cristallise cette crise, d'aucuns estiment que le principal visé par cette montée au créneau, n'est autre que Ali Laskri, le tout puissant membre de l'IP. Laskri, qui est présenté comme l'homme fort du parti et qui a réussi lors du dernier congrès extraordinaire, à battre le groupe de la famille Baloul malgré le fait qu'il jouissait du soutien de la famille de Hocine Ait Ahmed, est donc très contesté par une frange du parti. On lui reproche son autoritarisme dans la gestion des affaires du parti.
Le FFS est plongé dans la crise et les démissions, où les evictions et les exclusions font légion, depuis un certain temps déjà. Il y'a juste quelques semaines, l'ex-chef du groupe parlementaire, Chaffa Bouaiche, a été exclu. D'abord suspendu pour une durée de six mois, il a ensuite été carrément exclu, au motif qu'il ne souscrivait pas à ses obligations financières alors que lui clame le contraire, puisque il a déclaré être totalement en règle, en payant toutes ses cotisations. Salima Ghezali, députée elle aussi, a été exclue pour avoir, selon la direction du parti, enfreint les statuts lorsqu' elle a dressé une lettre ouverte au chef d'etat major de l'ANP. Ces deux exclusions, notamment celle de Salima Ghezali qui a été une conseillère du defunt chef charismatique du FFS, ont suscité une vague d'indignation et le soutien de la famille de Hocine Ait Ahmed qui a dénoncé les dérives de la direction. Il est clair que cette lutte intestine au sein du FFS, ne va pas s'arrêter à ce stade, tant d'autres démissions et exclusions sont attendues à l'avenir.

K. H.

FONTE DES RÉSERVES DE CHANGE

"Toutes les raisons de s'inquiéter", selon le professeur Belmihoub

"*Aussi longtemps que l'économie algérienne ne diversifiera pas la structure de son économie de sa balance commerciale, ses importations vont s'en trouver affectés*" a soutenu crûment, le professeur en économie Mohamed Chérif Belmihoub, lors de son passage matinal sur les ondes de la radio nationale.
Et à l'invité de la rédaction de la chaine 3 d'enfoncer le clou, abordant les réserves de change du pays, situées sous la barre des 80 milliards de dollars : "*Il y a toutes les raisons de s'inquiéter",* assènera-t-il à ce propos, relevant au passage qu'également, la balance des services enregistrait, elle aussi, un déficit annuel entre 12 à 13 milliards USD.
Aux yeux de cet expert en économie, le déficit de la balance des paiements accuse un déficit annuel moyen, de 20 milliards de dollars. Dans cette veine, il prévient qu'au cas où le baril de brut reste fixé à 70 dollars, "*ce qui n'est pas sûr*", note-il, et que, de plus, le niveau des importations soit maintenu à 35 milliards de dollars, le pays risquait de devoir faire face à un déficit de 7 à 8 milliards de dollars, lui faisant dire qu'on "*dépense plus que ce que l'on gagne"*, a-t-il déploré.
Il insiste à dire, que si la production nationale ne suivait pas, c'est "*parce qu'on investit peu et qu'on consomme plus",* d'autant que, fait-il remarquer, "*Un million d'Algériens viennent, chaque année, s'ajouter à la population*", une croissance démographique dont il observe qu'elle n'est pas adossée à la croissance économique car, de son avis, les usines ne *"tournent pas à plein régime".*
En conclusion, le professeur Belmihoub souligne la nécessité, s'agissant de redresser la barre, "*de libérer l'investissement, mais également l'entreprise publique, des tutelles administratives, d'assainir le secteur public pour lui éviter de continuer à être un gouffre financier pour le budget de l'Etat et, enfin, d'organiser le marché sur des bases concurrentielles, en le libérant notamment, de la mainmise des lobbies".*

R. N.

SALON SIAHA 2019

Un pavillon "Omra" pour les agences spécialisées

La 10e édition du Salon SIAHA, prévu du 21 au 24 février courant à Oran, sera marquée par la mise en place d'un pavillon "*Omra*", dédié aux Agences nationales et internationales spécialisées versées dans ce créneau, a-t-on appris hier des organisateurs.
Organisé par "*Astra communication*", sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et placée sous le thème du "*développement et de la durabilité*", le salon SIAHA s'organise dans un contexte où le secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie, connaît un essor notable, dans la wilaya d'Oran qui se prépare à abriter les jeux méditerranéens 2021, un événement sportif et touristique, en même temps.
Le salon sera composé de deux pavillons: le premier dédié au tourisme, aux voyages et au transport. Il permettra de mettre en avant les potentialités de la région de l'Ouest, et en particulier des villes d'Oran, Tlemcen, Mostaganem, Ain Témouchent, entre autres, auprès des professionnels du tourisme.
Il permettra également, de promouvoir la destination Algérie, à travers des visites guidées à travers Oran et dans les villes avoisinantes, a-t-on expliqué.
Le deuxième pavillon, ont précisé les organisateurs, sera consacré aux équipements, aux services et aux matériels pour les hôtels et la restauration. Il sera une occasion pour les professionnels, de faire découvrir les nouvelles collections, les dernières créations en matière d'équipements de chambres d'hôtels, de la restauration, des grandes cuisines et autres aspects liés à ce domaine.
Le but étant de répondre à une demande de plus en plus croissante, exprimée par les investisseurs de plus d'une centaine de projets hôteliers en cours de réalisation dans la ville d'Oran, devenue nouveau pôle d'investissement et de développement hôtelier et touristique. Plusieurs nouveautés consacreront cette 10e édition du salon SIAHA, un pavillon "*Omra*" sera spécialement aménagé pour les Agences spécialisées, nationales et internationales, ainsi qu'un espace de formation pour les voyagistes en matière de maîtrise des différents logiciels et applications informatiques.
Un concours culinaire, pour promouvoir la gastronomie algérienne et des équipements d'hôtellerie et de restauration, est prévu par les organisateurs. Il sera animé par des chefs cuisiniers et des pâtissiers, nationaux et étrangers.
Des conférences, des démonstrations, des présentations de produits, des rencontres B to B, ainsi qu'un grand show culinaire, figurent au programme de cette manifestation.

APS

AU LARGE D'ORAN

Le corps du photographe de presse Karim Benhalima repêché

Le corps du photographe de presse, Karim Benhalima, victime d'une chute d'un rocher il y a deux semaines près de Mers El Kebir (Oran), a été repêché avant-hier soir, par les éléments de la Protection civile.
"*Le corps de la victime a été repêché au large de la plage de Canastel, zone rocheuse, à 16H20 (heure locale)*", a précisé le capitaine Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la direction générale de la Protection civile.
"*L'identification de la victime s'est faite sur place puis évacuée vers leCHU d'Oran",* a-t-il ajouté.
Le photographe de presse du "*Quotidien d'Oran*", Karim Benhalima, âgé de 38 ans, était victime d'une chute d'un rocher le 20 janvier dernier près de Mers El Kebir, alors qu'il s'adonnait à une partie de pêche.

APS

ANDI

Plus de 4.100 projets d'investissement enregistrés en 2018

Le total des investissements enregistrés en 2018 auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), s'est établi à 4.125 projets, pour un montant de 1.676 milliards de DA, a indiqué le Directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri, dans un entretien accordé à l'APS.

Ces projets, qui se concentrent principalement dans le secteur industriel, prévoient la création de 143.320 emplois.
S'agissant des investissements impliquant des étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA et sont concentrés principalement, dans l'industrie, précise le même responsable.

Les projets industriels en hausse

Par secteur d'activité, les parts du secteur de l'Industrie, par rapport à 2017, ont enregistré une progression relative: ils représentent 56% du nombre total des projets enregistrés en 2018 (contre 51% en 2017), 62% en terme de valeur (contre 58%) et 64% en terme d'emplois (contre 62%).
Selon M. Mansouri, 2.293 projets industriels ont ainsi été enregistrés, pour un montant de 1.039 milliards de DA et prévoyant la création 92.211 emplois.
Sur ces 2.293 projets industriels, il est prévu la création nouvelle de 1.619 unités industrielles devant être opérationnelles dans diverses filières.
Les filières industrielles prédominantes sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (296 milliards de DA pour 420 projets), les industries agroalimentaires (241 milliards de DA pour 575 projets), chimie-caoutchouc-plastique (233 milliards de DA pour 577 projets), bois-papiers (118 milliards de DA pour 316 projets) et matériaux de construction (109 milliards de DA pour 209 projets), précise-t-il.
Concernant le secteur du Tourisme, le montant des investissements est de 310 milliards de DA (19% du montant global des investissements), pour 299 projets et prévoyant la création de 17.407 emplois (12% de la totalité).
Sur ces 299 projets touristiques enregistrés, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 247 projets, dans divers segments d'activité concentrés essentiellement, dans l'hôtellerie prévoyant la création de 124 établissements hôteliers de divers standing pour plus de 39.000 lits, et 24 complexes touristiques.
Quant au secteur de l'Agriculture, il a enregistré 226 projets (en hausse de 21% par rapport à 2017), pour un montant de 83 milliards de DA (en hausse de 84%), avec une création d'emplois prévus de 9.292 postes (en hausse de 104%).
"*Il importe de souligner la dynamique entrepreneuriale enclenchée dans le secteur agricole et dont les résultats sont nettement perceptibles, à travers le nombre de projets enregistrés de type créations nouvelles, au cours de l'année 2018, et qui s'élève à 173 projets sur les 226 projets*", observe le Directeur général de l'ANDI.
Les projets concernent notamment, les activités d'accouvage et d'engraissement de volailles, les travaux agricoles et le traitement phytosanitaire, l'aquaculture et la pêche (élevage en cages flottantes et bassins, du poisson à l'état frais, notamment le loup de mer, les dorades royales, les moules et les huîtres, l'acquisition de navires spécialisés pour la pêche au thon et au poisson bleu et blanc et de crustacés), et l'engraissement industriel de bovins et ovins (création de fermes pour l'engraissement des bovins et ovins, ainsi que l'élevage pour la production de lait ou l'abattage…).
Pour le secteur de la Santé, l'ANDI a enregistré 122 projets, pour un montant de 55 milliards de DA et prévoyant la création de 4.601 emplois.
Sur ces 122 projets enregistrés au cours de l'année 2018, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 75 projet,s dans divers domaines (cliniques et centres de soins spécialisés, création d'établissements de santé de type ambulatoires, et de soins à domicile…). Pour les autres secteurs, le secteur du BTPH a enregistré 927 projets, pour un montant de 122 milliards de DA avec la création de 12.300 emplois.
Quant au secteur des Services, il a enregistré 255 projets, pour un montant de 66 milliards de DA et la création de 7.377 emplois.
A ce propos, M. Mansouri observe que ce sont les secteurs prioritaires, qui revêtent une importance particulière pour l'économie nationale (agriculture, industrie et tourisme essentiellement), qui attirent le plus d'investissements. "*Cela signifie que les promoteurs de projets vont aujourd'hui, dans le sens des orientations de l'Etat en matière d'investissement*", soutient-il.
Qui plus est, poursuit-il, les dispositions prises par le gouvernement, portant suspension de l'importation de certains produits, ont incité un certain nombre d'importateurs à s'orienter de plus en plus, vers la production et l'investissement.

Investissements impliquant des étrangers

Concernant les projets d'investissements enregistrés dans le cadre de partenariats entre opérateurs nationaux et étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA (9% du montant total des investissements enregistrés), pour 20 projets enregistrés, prévoyant la création de 9. 654 postes de travail (7% de la totalité), fait savoir M. Mansouri.
Selon lui, ces investissements ont été sélectionnés et encouragés par l'Etat, "*compte tenu de leur cohérence et harmonie, avec la politique de développement décidée par les autorités publiques*".
Ces investissements sont concentrés principalement, dans l'Industrie à hauteur de 90% du nombre total des projets, soit 18 , 89% de leur valeur globale, soit 130 milliards de DA, et 75% du nombre d'emplois, soit 7.194 postes de travail.
Il s'agit des filières des industries, respectivement, de sidérurgie-mécanique-métallique-électrique (6projets), de chimie-caoutchouc-plastique (4 projets), des matériaux de construction-céramique-verre (3 projets), des industries agroalimentaires (3 projets) et du bois-liège-papier (2 projets).
Les projets d'investissement impliquant des étrangers (12 nationalités), sont majoritairement en provenance des grands ensembles régionaux d'Europe et des pays arabes.
Commentant le bilan global des investissements enregistrés en 2018, M. Mansouri relève que cette année a connu un certain nombre de mesures et de dispositions fiscales et parafiscales avantageuses prises par le gouvernement, afin d'aider l'investissement au niveau de toutes les régions du pays.
En outre, fait-il valoir, le gouvernement a pris des mesures d'ordre institutionnel, à travers le redéploiement de l'ANDI au niveau des wilayas déléguées du sud, à travers dix (10) bureaux locaux: "*Si l'année 2018 a été celle de la création des bureaux de l'ANDI au niveau des wilayas délégués du sud, l'année 2019 sera celle de la promotion de l'investissement dans ces wilayas*".
Dans ce cadre, l'ANDI lancera durant l'année en cours, des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des investisseurs, pour encourager ceux qui veulent investir dans ces régions.

APS

INTEMPÉRIES

Circulation très difficile

Comme attendu, les fortes chutes de neige qui ont affecté la wilaya de Médéa, une région traditionnellement récipiendaire du phénomène au demeurant, en raison de son relief élevé, ont entrainé de fortes perturbations sur le réseau routier, mais également sur le secteur de l'Enseignement où les cours ont été suspendus provisoirement, en raison de l'absence des moyens de transport.
Ainsi, et selon la Protection civile, citée par l'Aps, la circulation automobile était "*très difficile*" ce dimanche matin, à travers plusieurs tronçons routiers de la wilaya de Médéa, notamment les axes Berrouaghia-Benchicao, Benchicao-Médéa, sur la RN N 1, Ain-Boucif et Chellalet-El-Adhaoura, (CW94), Ouled Antar-Derrag et Boghar-Ouled Antar (RN60).
La même source a souligné, que l'accumulation de la neige sur la chaussée, "*qui a atteint à certains endroits plus de 5cm*", a provoqué un ralentissement du trafic automobile, dans de nombreux axes routiers de la wilaya où des bouchons ont commencé à se former, nécessitant l'intervention des équipes de déneigement de la direction des Travaux publics, appuyés par des éléments de la Protection civile, pour maintenir ouvert à la circulation ces axes. "*Le flux important de véhicules a compliqué le travail des équipes de déneigement, qui ont éprouvé d'énormes difficultés à intervenir sur les axes couverts par la neige*", dira, en substance, le lieutenant Karim Benfahsi. L'officier de la Pprotection civile rappellera qu'un dispositif a été installé, "*samedi, au niveau des endroits qui connaissent d'habitude des difficultés de circulation, le cas notamment des cols de Benchicao et El-Fernane, à l'entrée de la ville de Berrouaghia, à Beni-Atteli, au nord de Médéa, afin de porter secours aux automobilistes qui risquent d'être bloqués par la neige*".

APS

EXPOSITION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE SINO-AFRICAINE "CAETE"

Renforcer la coopération bilatérale dans les domaines industriels et agricoles

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à cette manifestation économique et commerciale dans le but essentiel de faire connaître les produits made in Algeria et tisser des relations de partenariat et de coopération avec des entreprises internationales.

PAR AMAR AOUIMER

Sous le thème "*Coopération gagnant-gagnant pour un partenariat économique plus étroit Chine-Afrique*", la République populaire de Chine organise la première exposition économique et commerciale sino-africaine First China Africa Economic and Trade Expo - Caete, du 18 au 20 juin 2019 au Centre international de congrès et d'expositions de Changsha, la capitale de la province du Hunan (Chine).
"*La première exposition économique et commerciale sino-africaine a pour objectif de renforcer la coopération bilatérale entre la Chine et les pays africains dans les domaines industriels et agricoles*", indiquent les responsables de l'Algex.
Il s'agit d'une aubaine pour les exportateurs et les exposants algériens pour dénicher des partenaires potentiels pour forger un partenariat gagnant-gagnant mutuellement bénéfique.
Organisée par le ministère du Commerce chinois et le gouvernement provincial du Hunan, cette exposition, qui couvre une surface d'exposition de 50.000 m² est lancée afin d'établir un nouveau mécanisme de coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays africains, selon cette même source.
L'organisation de cet événement biannuel représente la première démarche consistant à valider, durant les trois prochaines années et ultérieurement, les huit initiatives majeures proposées par le président chinois Xi Jinping, au sommet du 3e Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), qui s'est tenu le 3 septembre 2018 à Pékin pour renforcer la coopération entre les deux parties, précise cette source.
Selon les statistiques officielles, "*le volume commercial du Hunan avec les pays africains a totalisé 2,8 milliards de dollars en 2018, dépassant de plus de 50% pour la quatrième année consécutive. Les investissements contractés par les entreprises du Hunan en Afrique se sont élevés à près d'un milliard de dollars*".
Cette importante exposition est répartie sur cinq pavillons d'exposition des pays africains et ceux des pavillons d'exposition des réalisations de la coopération économique et commerciale sino-africaine, des projets et des programmes de coopération, des principales provinces, municipalités et régions autonomes chinoises et, enfin, des entreprises chinoises.
Aussi, une cérémonie de signature de projets économiques et commerciaux aura lieu pendant l'exposition, ainsi qu'une série de forums, des activités de promotion sur les investissements et d'activités de négociation commerciale.
Concernant les forums prévus en marge du Salon, on peut citer un séminaire sur la coopération agricole sino-africaine, des réunions de dialogue de coopération en matière d'infrastructures et de financement, un séminaire sur la promotion du commerce bilatéral sino-africain un séminaire sur le développement des zones de coopération économique et commerciale sino-africaines et d'autres rencontres Parmi lesquelles une conférence sur la promotion d'investissements dans les pays africains, une conférence sur la promotion de la coopération des principales provinces, municipalités et régions autonomes chinoises, ainsi qu'une conférence de coopération économique et commerciale business to business.
Les opérateurs économiques algériens intéressés par cet évènement sont invitées à prendre attache avec le secrétariat de l'exposition aux coordonnées représenté par Mme Quan Juan.

A. A.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Nette avancée de la femme algérienne dans le marché du travail

Bien que des opportunités d'emplois sont existantes pour la gente féminine, on remarque que de nombreuses diplômées universitaires peinent à trouver un poste de travail, tant le chômage touche de plein fouet cette catégorie de la population.
La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a affirmé que les plans de développement avaient offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment public, une présence qui lui a permis d'enregistrer une nette avancée dans le marché de l'emploi de 20,2 % de la totalité des travailleurs par rapport aux années précédentes.
Eddalia, qui prend part à Tunis à la Conférence régionale consacrée à la documentation et à la planification stratégique sur "*le genre social et le commerce*", a déclaré que les plans de développement en général et économique en particulier, "*ont offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment le secteur public, en ce sens que sa présence a enregistré une nette avancée dans le marché de travail de 20,2 % de la totalité des travailleurs, soit 2.479.000 femmes travailleuses sur un total de 12.298.000 millions de la catégorie active, par rapport aux précédentes années où elle ne représentait que 5,2% de la main d'œuvre*". Elle a ajouté que les mécanismes et dispositifs d'aide "*ont contribué à la création de postes d'emploi dans plusieurs agences, dont celles chargées du développement de l'investissement (Andi), de la petites et moyenne entreprise (ANDPME) et de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) (17,20 % des femmes en sont bénéficiaires), ainsi que le Fonds de développement rural et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) (17,60 % de femmes bénéficiaires)*".
A ce propos, la ministre a évoqué le travail de l'Agence nationale de gestion de microcrédit (Angem), relevant du secteur de la solidarité nationale, qui a affecté 525.877 crédits ouverts depuis sa création en 2005 jusqu'au 31 décembre 2018, soulignant que 846.555 femmes (plus de 63 %) en ont bénéficié.
Parallèlement à ces mécanismes, le ministère de la Solidarité nationale a œuvré à "*la promotion et l'autonomisation de la femme pour le développement de l'esprit entrepreneuriale en milieu des femmes à travers l'intensification de l'action de sensibilisation sur son rôle dans l'économie via des caravanes d'information dans toutes les régions du pays*", a indiqué la ministre.
Il s'agit également, selon la ministre, d'encourager la femme à s'engager dans l'entrepreunariat et lui accorder des sessions de formation sur l'acquisition des capacités de gestion dans ce domaine, ainsi que de poursuivre la programmation et l'intensification des opérations d'information et de sensibilisation pour l'autonomisation de la femme dans le domaine socio-économique. Placée sous le thème "*la femme crée*", un concours national a été institué, en 2016, au profit des femmes porteuses de projets et des femmes entrepreneures réussies en guise de reconnaissance de leurs réalisations et leurs créations distinguées, a rappelé Eddalia, précisant que cette compétition visait également à mettre sous les projecteurs ces femmes considérées comme des exemples à suivre, leur permettre d'élargir leur circuit relationnel et leur donner la possibilité de développer le réseau de travail entre elles.
Rappelant "*la batterie de projets dont ont bénéficié les femmes rurales depuis 2012 dans le cadre d'un programme multisectoriel*", Eddalia a expliqué que le programme de la famille productrice a permis à 3078 familles de tirer profit de ce projet socioéconomique en 2018. Compte tenu des compétences "*distinguées*" dont fait preuve la femme dans différents domaines, la ministre de la Solidarité a qualifié l'Algérienne "*de force économique, appelée à se développer sur les plans qualitatif et quantitatif en dépit de certaines entraves auxquelles il conviendrait de faire face et les surpasser à travers la sensibilisation et l'accompagnement*". "*Le développement et l'épanouissement de nos pays à travers la redynamisation du rôle de la femme économique et commercial est notre objectif commun*", a-t-elle soutenu. La ministre a saisi sa présence à cette conférence pour rappeler, encore une fois, "*l'intérêt particulier porté par le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'implication de toutes les ressources humaines, hommes et femmes, dans la réalisation du développement économique du pays*".
"*Ce programme a consacré dans la Constitution le principe de parité sur le marché de l'emploi et la promotion de la femme aux postes de responsabilités et à la prise de décisions*", a affirmé Eddalia, mettant en avant ce caractère important "*adopté, conformément aux orientations du président de la République quant à la mise en place de politiques et stratégies nationales qui prennent en considération l'approche du genre social dans différents domaines*". La ministre a préconisé de "*coordonner et concerter de manière régulière pour parvenir à des solutions, relever les défis et les obstacles entravant la participation efficace de la femme, cogiter aux moyens de diversification et d'élargissement des activités commerciales du point de vue qualitatif et géographique*". Aussi, elle a mis en avant l'impératif d'échanger les expériences, les expertises et les meilleures pratiques en prenant en considération le genre social dans les politiques économiques et les accords commerciaux au niveau régional.
Pour conclure, Eddalia a affirmé que "*l'établissement de partenariats entre nos pays et la coordination dans le cadre d'alliances régionales est à même de relancer nos économies vers la croissance, et de créer une dynamique économique et commerciale basée sur la participation, notamment de la femme, pour aboutir à la réalisation des ODD 2030*".

R. E.

TIZI-OUZOU

Création d'un guichet unique destiné à l'investissement

Un guichet unique destiné à faciliter l'étude des dossiers d'investissement sera créé au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué, mi-décembre, le wali Abdelhakim Chater, lors d'une rencontre avec les investisseurs organisée au siège de la wilaya.

Ce guichet, qui sera placé auprès du chef du cabinet du wali "*regroupera l'ensemble des chefs de service de chaque direction concernés par le dossier de l'investissement* » a-t-il expliqué, ajoutant que cela permettra de « *traiter les dossiers avec sérénité et de gagner du temps*". Lors d'une cérémonie, il a été procédé à la remise de 22 arrêtés d'autorisation de concession de terrain au profit d'investisseurs d'une superficie de 22,7 hectares et de 2 permis de construire des projets d'investissement, le tout pour un montant global de 6,93 milliards de dinars qui vont permettre la création de 1.329 postes d'emploi dans la wilaya. Les projets auxquels sont destinées ces concessions regroupent des activités de recyclage de plusieurs matières et de transformations de différents matériaux, ainsi que des projets touristiques et de services.

M. Chater a soutenu, à l'occasion, que cette opération "*s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour encourager l'investissement productif générateur d'emplois et de richesses pour le pays et le citoyen*".

Pour sa part, Lakhdar Madjène, président de la délégation du FCE local, a estimé que cette prise en charge par l'Etat des préoccupations des investisseurs "*permettra de propulser l'investissement au niveau local, et partant, du développement économique national*". Il a été, également, procédé lors de cette cérémonie à la remise de prix aux artisans locaux qui se sont distingués au niveau local et national, en offrant à la wilaya de Tizi-Ouzou 13 prix nationaux sur les 18 créés depuis 2002.

ADRAR

Visite de l'ambassadeur des USA

L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Algérie, John P. Desrocher, s'est enquis, dans le cadre de sa visite, mi-décembre à la wilaya d'Adrar, du climat des affaires et des perspectives de développement du partenariat économique. Le diplomate américain a, lors de cette visite, montré un intérêt pour le projet pilote d'énergie intégrée dans la région de Kabertine. Le wali d'Adrar, Hamou Bekkouche, qui a accompagné M. Desrocher, a souligné que l'opportunité de la visite de l'ambassadeur américain dans la région a permis de mettre en relief les grandes potentialités que recèle la wilaya d'Adrar dans différents secteurs, ouvrant des perspectives de renforcement de la coopération économique à travers la concrétisation de projets stratégiques. L'ambassadeur des USA en Algérie a qualifié de "*fructueuse*" sa rencontre avec les autorités locales, axée notamment sur les perspectives de développement de cette vaste wilaya. Il a visité, à cette occasion, la Chambre de l'industrie et du commerce de la wilaya d'Adrar et a eu des entretiens avec les responsables de cette instance sur, notamment, le climat des affaires dans la wilaya, les voies de développement des relations économiques entre opérateurs algériens et américains. L'hôte d'Adrar s'est également rendu à l'Unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (Udrer-MS) d'Adrar, où il s'est enquis des efforts déployés par les chercheurs et responsables de cette unité et du partenariat scientifique entre cette unité et les partenaires américains en matière d'énergies renouvelables. John P. Desrocher a montré un grand intérêt au projet pilote d'énergie intégrée dans la région de Kabertine.

APS

BOUMERDES, CENTRALE ÉLECTRIQUE DE CAP DJINET

Réception définitive prévue en juin 2019

Cette nouvelle centrale, réalisée sur une assiette de 18 ha, a été dotée d'installations et équipements de sécurité de pointe, dans lesquels l'entreprise a investi des sommes colossales, a indiqué le P.-dg de la Sonelgaz, Mohamed Arkab.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le Président-directeur général (P.-dg) de l'entreprise Sonelgaz, Mohamed Arkab, avait annoncé, mi-décembre à Boumerdès, que la centrale de production d'électricité de Cap Djinet (est de la wilaya de Boumerdès) sera réceptionnée définitivement en juin 2019, précisant, lors de l'inspection du chantier de réalisation de ce projet, que la réception définitive de cette centrale est programmée pour juin 2019, mais son exploitation à 100 % interviendra le mois de janvier prochain.

Fonctionnant en cycle combiné (gaz-vapeur), la capacité de production annuelle de cette centrale électrique atteindra les 1.200 GW, a indiqué le P-dg de Sonelgaz, soulignant qu'à l'opposé de l'ancienne station qui lui est mitoyenne, fonctionnant seulement au gaz naturel, cette nouvelle centrale, réalisée sur une assiette de 18 ha, a été dotée d'installations et équipements de sécurité de pointe, dans lesquels l'entreprise a investi des sommes colossales.

Selon l'APS, Mohamed Arkab a également fait part de la généralisation, en cours, de ce type d'installations (stations électriques) à travers tout le pays et que sept autres stations similaires sont en cours de concrétisation avec une main-d'œuvre à 100% algérienne, respectivement à Sétif, Belara (Jijel), Kaïd (Khenchela), Oumache (Biskra), Aïn-Ouessara (Djelfa), Naâma et Mostaganem, ajoutant qu'à l'exception de la station de Sétif achevée à 100 % et réceptionnée dernièrement, les autres sont attendues à la réception en 2019, au moment où celle de Mostaganem est programmée pour 2020, ou 2021 au plus tard.

Tous ces projets sont dotés d'une capacité permettant de réaliser, à leur niveau, une économie de 30% dans le gaz consommé, avec une hausse de 30% dans l'électricité produite, a affirmé l'APS, ajoutant que concernant le réseau national de transport d'électricité, le P.-dg de Sonelgaz a assuré que celui-ci a été conçu pour englober des extensions jusqu'à l'horizon 2050 et qu'actuellement les efforts sont concentrés sur son renforcement avec les nouvelles technologies en vigueur, notamment en matière de réseaux de haute tension.

B. M.

TIPASA, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA

Réouverture de la source de Sidi-Lekbir

La Direction des Ressources en eau de la wilaya de Tipasa avait annoncé, dimanche 16 décembre, la réouverture de la source de Sidi Lekbir, de la commune de Hameur El-Aïn, suite à la réalisation de travaux de réaménagement, après sa fermeture en août dernier.

Cette source avait été fermée par les autorités locales, suite à la déclaration de la « *non-potabilité* » de ses eaux, conséquemment à l'apparition de l'épidémie de choléra dans certaines wilayas du pays.

Selon le responsable de cette direction, Ramdane Kerbadj, la commune de Hameur El-Aïn a procédé officiellement à la réouverture de la source de Sidi Lekbir, au profit des citoyens, suite à un premier report de cette opération, initialement prévue le 11 novembre dernier, a-t-il dit. Outre les « *raisons techniques* », le report était en raison des « *réserves émises par le bureau d'hygiène communale* », a-t-il souligné.

Il a également rassuré quant à la "*potabilité de l'eau de cette source, selon les dernières analyses dont elle a fait l'objet, au niveau des laboratoires respectifs de la Direction de la santé, de la commune de Hameur El-Aïn et de l'Institut Pasteur d'Alger*".

Pour rappel, la décision de fermeture de cette source a été basée sur les résultats des analyses réalisées par l'Institut Pasteur, qui avait confirmé la « *non-potabilité* » de son eau, suite à l'apparition d'une épidémie de choléra, dans certaines wilayas du pays. Suite à quoi une opération d'aménagement a été lancée le 1er septembre dernier au profit de cette source, son déversoir et tout son périmètre.

Sachant que la structure de la source de Sidi-Lekbir est désormais placée sous le contrôle des services conjoints de la direction de l'hydraulique de la wilaya, des bureaux d'hygiène de la commune de Hameur El-Aïn et de la Direction de la santé, a indiqué M. Kerbadj, signalant que ses services veillent régulièrement au contrôle des eaux de plus de 200 sources à travers la région.

Cette décision de fermeture fut, à l'époque, totalement rejetée par la population locale, qui s'est dite convaincue de la salubrité de son eau.

La wilaya de Tipasa avait enregistré 15 cas confirmés de choléra, tous pris en charge au niveau de l'hôpital de Boufarik (Blida), sur un total de 130 cas suspectés de choléra à l'échelle nationale.

APS

OUARGLA, TRAVAILLEURS DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA RÉGION DU SUD-EST

Réalisation d'un centre médico-social

Situé à l'avenue du 1er-Novembre 1954, ce nouvel établissement de santé, une fois opérationnel, assurera une prise en charge sur le plan médical et psychologique, a fait savoir l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de la wilaya d'Ouargla ont annoncé, la semaine dernière, que les travailleurs des collectivités locales de la région du Sud-est auront bientôt un Centre médico-social (CMS), précisant que les travaux de réalisation de cette structure régionale au profit des personnels des collectivités locales et leurs ayants-droit sont actuellement en phase des "*dernières retouches*".
Enregistrant un avancement global estimé à plus de 90 %, l'opération porte, notamment, sur l'aménagement et la rénovation du siège de l'ex-Entreprise de transport des voyageurs du Sud-est (TVSE), en plus l'équipement de cet édifice relevant du domaine privé de l'Etat, a ajouté les services de la wilaya.
Situé à l'avenue du 1er-Novembre 1954, ce nouvel établissement de santé, une fois opérationnel, assurera une prise en charge sur le plan médical et psychologique, a fait savoir l'APS, ajoutant que les mêmes responsables ont souligné que le CMS régional d'Ouargla renfermera des salles de consultations et de soins, un service de radiologie, un laboratoire d'analyses, un cabinet de chirurgie dentaire et un autre de psychologue, dotés d'équipements médicaux sophistiqués.
L'APS a signalé que cet établissement fait partie d'un programme de cinq structures similaires à l'échelle nationale, à savoir Alger pour le Centre, Constantine pour l'Est, Oran pour l'Ouest, Béchar pour le Sud-Ouest et Ouargla pour le Sud-Est, et que les services de la wilaya rappellent qu'outre les CMS implantés au niveau de l'ensemble des wilayas du pays, ces structures régionales traduisent l'attention particulière accordée par le ministère de tutelle à la prise en charge médicale et psychologique des travailleurs et leurs ayants-droit, et cela dans le cadre des efforts visant à améliorer leurs conditions de vie et de bien-être.

B. M.

EL-TARF, MALADES ATTEINTS DE LA DRÉPANOCYTOSE

Clinique dédiée à leur prise en charge

Une clinique dédiée à la prise en charge des malades atteints de la drépanocytose, maladie génétique héréditaire, a été inaugurée, mi-décembre à Ben M'hidi, dans la wilaya d'El-Tarf, à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.
Première du genre à l'échelle nationale, cette structure relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Dréan est doté de 16 lits pour l'observation des malades atteints de drépanocytose, également appelée anémie falciforme, hémoglobinose, qui bénéficieront de l'ensemble des prestations médicales adaptées à cette pathologie "*lourde*" et "*coûteuse*", a indiqué le directeur local de la Santé, Moundji Mastouri.
S'inscrivant dans le cadre de la stratégie visant l'amélioration des prestations médicales, cet hôpital de jour, qui a nécessité un investissement de 140 millions de dinars, est encadré par un staff composé de 28 médecins entre pédiatres, hématologues et médecins généralistes, et comprend une salle de déchoquage pour la prise en charge des cas critiques, a-t-on encore noté.
Lors de la cérémonie d'inauguration, le wali, Mohamed Belkateb, a souligné le rôle de cet établissement, notamment en matière de dépistage préventif pour une prise en charge efficiente du malade, faisant savoir que le secteur de la santé sera renforcé "*avant le 1er trimestre 2019*", par deux clino-mobiles, l'un financé sur budget de wilaya et l'autre par le ministère de tutelle.
Le responsable a également mis l'accent sur le prochain renforcement de la wilaya, particulièrement les zones rurales, en encadrement médical spécialisé, à l'image de l'hôpital de 240 lits de Besbes qui sera doté de spécialités de "base", comme la gynécologie et la chirurgie générale.
Aussi, il a mis en relief les efforts déployés par l'État pour assurer une couverture sanitaire de qualité et rapprocher les services de la santé des citoyens en leur évitant les déplacements vers d'autres wilayas.
Un quota de 40 logements au profit des praticiens de la santé (médecins et paramédicaux) a été, en outre, décidé, a-t-il annoncé.
Le chef de l'executif local a, par ailleurs, insisté sur la stratégie initiée par l'État pour améliorer les prestations médicales à travers les différentes zones rurales de la wilaya, se félicitant, à cette occasion, de l'ouverture ce mardi d'une permanence médicale dans la région de Zitouna, permettant dorénavant d'assurer des prestations médicales aux habitants de cette localité.
Outre la cérémonie de recueillement au cimetière des martyrs de Berrihane et le lancement d'un cross-country régional auquel ont pris part six wilayas de l'Est, la célébration des manifestations du 11 Décembre 1960 a été marquée par le lancement d'un projet de réhabilitation du réseau d'AEP dans la commune d'El-Chatt ainsi que la mise en service du réseau gaz de ville au profit de 83 foyers de la localité de Sebaâ (commune de Berrihane) et 62 autres sis à la cité Zorami 3, relevant de la commune de Chebaïta-Mokhtar.

APS

ORAN

Bilan de la Cnas de l'année 2018

Plus de 2.510 travailleurs non déclarés par leurs employeurs auprès de la Cnas ont été recensés lors des actions de contrôle menées par les agents de la Caisse d'Oran, l'année écoulée, au niveau des entreprises économiques.
Quelque 2.121 entreprises publiques, privées et étrangères exerçant dans différents secteurs économiques ont été contrôlées, l'année dernière.
Ces opérations, menées en collaboration avec l'inspection du travail, ont permis de recenser 2.514 travailleurs non déclarés par leurs employeurs, précise-t-on au niveau de cet organisme de sécurité sociale.
La non-déclaration des travailleurs auprès de la Cnas touche principalement des entreprises privées exerçant dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH).
Au niveau de la Cnas Oran, on signale que le taux de non-déclaration auprès des assurances sociales a nettement régressé ces quatre dernières années, pour plusieurs raisons dont le renforcement des moyens matériels de contrôle et les peines pénales prévues par les dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 prévoyant une amende allant de 100.000 et 200.000 DA par travailleur non déclaré et une peine de prison de 2 à 6 mois.
En cas de récidive, la peine varierait de 200.000 et 500.000 DA par travailleur non déclaré et une peine de 2 à 24 mois de prison.
Les équipes de contrôle de la Cnas d'Oran ont relevé dans ce cadre 504 employeurs qui n'ont pas versé les cotisations à la Cnas.

OUM EL-BOUAGHI

Bilan de la Direction de l'emploi en 2018

Un total de 4.707 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi entre les mois de janvier et d'octobre 2018, a indiqué le directeur local de l'emploi, Mohamed Laâredj.
Le même responsable a souligné à ce propos que le nombre de dossiers déposés auprès des agences locales de l'emploi a atteint durant cette période 25.134 demandes, dont 4.707 personnes ont bénéficié de postes de travail dans le cadre du système dit classique.
Le nombre de placements réalisés au titre de ce système a touché divers secteurs à l'instar de la construction et travaux publics, l'agriculture et les services et a connu une hausse de 380 placements supplémentaires, comparée à 2017, ajoute la même source.
S'agissant des contrats d'emploi attribués dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), M. Laâredj a fait savoir que 2.480 contrats ont été recensés pendant la même période contre plus de 3.450 dénombrés l'année dernière.
Le manque d'offres d'emploi inscrits au titre de l'année en cours et la réticence des jeunes à s'engager dans des emplois dans le secteur privé, notamment au bâtiment, sont les facteurs qui expliquent la baisse de ce nombre de contrats, a souligné le même responsable.

APS

MIDI LIBRE
N° 3608 | Lundi 4 février 2019

CENTRAFRIQUE

Vers un assouplissement de l'embargo sur les armes

L'Onu a entrouvert la porte à une demande de longue date des autorités centrafricaines. Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, jeudi 31 janvier, un texte rédigé par Paris qui renouvelle pour un an, jusqu'au 31 janvier 2020, l'embargo sur les armes en Centrafrique.

En vigueur depuis 2013, ce dernier interdit à Bangui de se procurer des armes sans l'aval du Conseil de sécurité. Mais les diplomates se disent, pour la première fois, ouverts à un allégement de cet embargo.

Lundi, plus de 3.000 Banguissois, dont le chef du gouvernement, Simplice Mathieu Sarandji, avaient manifesté pour demander sa levée totale. "*S'il y a un verrou qui mérite d'être levé, c'est l'embargo qui frappe nos forces de défense et de sécurité*", avait lancé le Premier ministre avant de dénoncer une politique "*du deux poids deux mesures. Le gouvernement respecte l'embargo alors que les groupes armés reçoivent des armes*", s'était ému M. Sarandji.

Lire aussi Des armes et de l'argent français pour reconquérir la Centrafrique Les autorités centrafricaines s'alarment de la montée en puissance des groupes armés rebelles qui contrôlent 80 % du territoire et de l'impuissance des Forces armées centrafricaines (Faca) affaiblie par des années de guerre civile. Le message "*a bien été entendu*", a assuré l'ambassadeur français à l'Onu, François Delattre, qui reconnaît le besoin, "*pour les autorités centrafricaines, de rééquiper et de former leurs forces de défense et de sécurité afin qu'elles puissent contribuer à la sécurité de l'ensemble des citoyens centrafricains*".

Bangui devra toutefois justifier de progrès supplémentaires dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement et la réhabilitation des combattants armés, ainsi que la gestion et le stockage des armes. Le Conseil de sécurité lui fera parvenir d'ici la fin avril une feuille de route avec des mesures précises et opérationnelles à adopter, qui seront appréciées en juillet par un rapport du secrétaire général. En fonction de cette évaluation, les diplomates prévoient de se réunir avant la fin septembre pour décider d'un assouplissement de l'embargo : les autorités centrales pourront alors obtenir des armes sans en référer au Conseil de sécurité, mais les sanctions individuelles resteront en place. Cette ouverture aux demandes centrafricaines intervient alors que les relations entre Paris et Bangui se sont dégradées ces derniers mois sur fond de rivalités avec Moscou dans l'encadrement des pourparlers de paix et d'aide logistique au gouvernement du président tinuer de

IRAN

1 militaire tué dans une attaque dans le Sud-Est

Un membre des Gardiens de la Révolution, l'armée d'élite du régime iranien, a été tué et cinq blessés samedi lors d'une attaque dans une province du sud-est de l'Iran, a annoncé l'agence de presse officielle Irna. Le groupe jihadiste Jaïch al-Adl (Armée de la justice), un groupe "terroriste", a revendiqué cette attaque sur les réseaux sociaux.

Les assaillants s'en sont pris à une base des "bassidjis", une milice chargée du maintien de l'ordre qui opère souvent avec les Gardiens de la Révolution, dans la ville de Nikshar, au Sistan-Balouchistan, selon Irna.

Les cinq personnes "grièvement blessées" ont été transportées à l'hôpital, a déclaré le procureur de Nikshar, Mohsen Golmohammadi, à l'agence de presse YJC. Frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan, la région iranienne du Sistan-Balouchistan est régulièrement le théâtre d'accrochages meurtriers entre les forces de l'ordre et des séparatistes baloutches ou des groupes jihadistes que Téhéran accuse Islamabad et Ryad de soutenir. Cette province compte une large communauté de musulmans sunnites d'ethnie baloutche dans un pays à grande majorité chiite.

Le groupe Jaïsh al-Adl a été formé en 2012 par d'anciens membres d'une organisation sunnite extrémiste ayant mené une rébellion sanglante au Sistan-Baloutchistan jusqu'en 2010.

ESPAGNE

Manifestation en faveur des indépendantistes catalans détenus

L'action surprise et symbolique a été organisée par l'association indépendantiste, ANC, à Barcelone. Plusieurs de ses membres ont occupé le siège de l'Union européenne et ont réclamé à l'institution de faire un geste pour les prisonniers catalans. Le procès contre les leaders indépendantistes commencera le 12 février prochain à la Cour suprême de Madrid. Hier, les neufs accusés emprisonnés de manière préventive ont été transférés dans une prison madrilène. L'occasion pour les indépendantistes de manifester une dernière fois avant le procès. C'est une action surprise et symbolique qu'a organisée l'association indépendantiste ANC à Barcelone. Plusieurs de leurs membres ont occupé le siège de l'Union européenne et ont réclamé à l'institution de faire un geste pour les prisonniers catalans. Pendant ce temps dehors, sur une estrade, le numéro 2 de l'association, Pep Cruanyes, dénonçait un procès injuste face à près de 4.000 manifestants : "*Que l'on soit aux portes d'un procès est, en soit, un fait que nous ne pouvons tolérer.*" Pour Elisabeth Hueso, au premier rang, la mobilisation est indispensable : "*Ce n'est pas un procès politique mais un procès contre la démocratie parce qu'aujourd'hui c'est contre les indépendantistes mais la prochaine fois ce sera contre quelqu'un qui a des idées différentes*." La présidente de l'ANC, Elisenda Paluzie, pense surtout que ce procès sera révélateur : "*Avec ce procès, on va visualiser de façon très forte que l'Etat espagnol est en train de transformer un droit en un délit. Un référendum ne doit en aucun cas être considéré comme un délit dans le Code pénal*." Aujourd'hui, peu d'indépendantistes ont l'espoir d'obtenir l'acquittement de leurs leaders. Le procès devrait durer plusieurs mois et tous affirment être prêts à les soutenir, s'il le faut, jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme.

Agences

TURQUIE

Lourdes peines de prison pour deux ex-députées kurdes

Deux ex-députées kurdes de Turquie ont été condamnées à de lourdes peines de prison par la justice turque pour appartenance à une organisation terroriste et propagande terroriste, rapporte samedi l'agence de presse turque DHA. Gultan Kisanak, arrêtée en 2016 alors qu'elle exerçait de hautes responsabilités à la mairie de Diyarbakir dans le sud-est de la Turquie, écope d'une peine de 14 ans et trois mois de prison.

Sebahat Tuncel est condamnée pour sa part à 15 ans de réclusion, ajoute l'agence. En grève de la faim depuis trois semaines, elle n'a pas assisté à l'audience. Kisanak, en détention depuis octobre 2016, était accusée d'avoir prononcé des discours en soutien au PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), organisation qui mène depuis 1984 une insurrection contre le pouvoir turc.

La Turquie, l'Union européenne et les États-Unis considèrent cette organisation comme "terroriste".

SOMALIE

Attentat suicide contre une base éthiopienne

Un véhicule piégé conduit par un kamikaze a explosé samedi devant une base où sont cantonnés des militaires éthiopiens, à Bardheere dans le sud de la Somalie, faisant un nombre indéterminé de morts, ont rapporté un responsable de la police et un habitant.

Le groupe islamiste somalien des Chabaab a revendiqué l'attentat en affirmant avoir tué 16 soldats éthiopiens, bilan qui n'a pu être confirmé de source indépendante.

L'Éthiopie est l'un des pays dont les soldats font partie de la mission de l'Union africaine en Somalie, l'Amisom, aux côtés de l'Ouganda, du Kenya ou encore du Rwanda.

CÔTE D'IVOIRE

La Belgique "accepte d'accueillir" l'ex-président Laurent Gbagbo

La Belgique "*a accepté d'accueillir*" l'ancien Président ivoirien Laurent Gbagbo, acquitté il y a deux semaines par la Cour pénale internationale (CPI) de crimes contre l'humanité et libéré vendredi sous conditions, a annoncé samedi à l'AFP le ministère belge des Affaires étrangères.

"*Répondant à une demande de coopération de la Cour pénale internationale, la Belgique a accepté d'accueillir Laurent Gbagbo*", a déclaré un porte-parole du ministère, Karl Lagatie, précisant ne pas savoir si l'ex-Président se trouvait en Belgique.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

L'ALGÉRIE DE 1963 À 2018, UNE TRANSITION INACHEVÉE

«La vache de lait à traire, Sonatrach c'est fini»

Les défis qui attendent l'Algérie après l'élection présidentielle du 18 avril 2019 sont nombreux et complexes. Tout politique de développement de 2019 à 2024 n'aura de chances d'aboutir que si d'abord l'on tient compte des trajectoires du passé pour ne pas renouveler les mêmes erreurs, que s'il y a mise en place de nouvelles institutions débureaucratisées, un minimum de consensus social pour sa mise en œuvre , tout projet étant porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques, identifiant clairement le rôle des acteurs, et une autre échelle de valeurs fondée sur une économie réhabilitant le travail et l'intelligence en fait la morale pour favoriser les véritables créateurs de richesses au sein d'un monde en perpétuel mouvement.

L'ALGÉRIE DE 1963 À 2018, UNE TRANSITION INACHEVÉE

"La vache à traire, Sonatrach, c'est fini !"

Les défis qui attendent l'Algérie après l'élection présidentielle du 18 avril 2019 sont nombreux et complexes. Toute politique de développement de 2019 à 2024 n'aura de chance d'aboutir que si d'abord l'on tient compte des trajectoires du passé pour ne pas renouveler les mêmes erreurs, que s'il y a mise en place de nouvelles institutions débureaucratisées, un minimum de consensus social pour sa mise en œuvre, tout projet étant porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques, identifiant clairement le rôle des acteurs, et une autre échelle de valeurs fondée sur une économie réhabilitant le travail et l'intelligence en fait la morale pour favoriser les véritables créateurs de richesses au sein d'un monde en perpétuel mouvement.

PAR DR* ABDERRAHMANE MEBTOUL

Aussi, l'Algérie sous réserve de la stabilité, de la sécurité, d'une nouvelle gouvernance, a toutes les potentialités de sortie de crise en conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale. Nous devons prendre conscience de la gravité de la situation : la vache à traire, Sonatrach c'est fini. L'histoire étant le fondement de la connaissance et de l'action future, ne se découpe pas en morceaux, vu l'existence des imbrications dialectiques au cours du temps, dans la suite de mes contributions, pour comprendre la situation de 1963 à 2018 et tracer les perspectives 2019/2024, il me semble fondamental, de saisir les liens entre l'évolution progressive des fonctions État/Rente/Marché dans le cadre de la mondialisation, dont la quatrième révolution économique, culturelle, politique, sociale, sécuritaire et écologique. Il faut le reconnaître avec objectivité, la période 1963/2018 est encore une transition inachevée fondée sur la rente des hydrocarbures. Il y a eu beaucoup de réalisations mais également beaucoup d'insuffisances qu'il convient impérativement de corriger.

1.- De 1963/1977 à la crise de 1986

C'est l'hymne à la liberté chanté en I962 dans les rues de l'ensemble de l'Algérie indépendante, les espoirs suscités par le socialisme spécifique à l'algérienne, la nationalisation des fermes des colons par l'autogestion qui devait élever la production, restauré les paysans dans leur dignité, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'Intérieur et l'Extérieur. Le 19 juin I965, le Président élu auparavant est destitué et c'est le discours du sursaut révolutionnaire du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résisterait aux évènements et aux hommes, à travers trois axes : la révolution industrielle, la Révolution agraire, et la Révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État, comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales. Ce sont les discours triomphants de construction des usines les plus importantes du monde, du bienfait de la Révolution agraire, garantie de l'indépendance alimentaire, de l'école et de la santé pour tous et de la promesse solennelle que nous deviendrons, horizon 1980, le Japon de l'Afrique avec les lancements du plan triennal 1967-1969,du premier quadriennal 1970-1973 et du second quadriennal 1974-1977. Le système d'information, socio-éducatif participait à ces slogans idéologiques, comme façonnement des comportements. Nous assistons aux discours de la vertu des fameuses industries industrialisantes avec la priorité à l'industrie dite lourde et au niveau international de l'Algérie leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme cause fondamentale du sous-développement. Et voilà qu'après la mort du Président après une longue maladie et une lutte de pouvoir qui se terminera par un compromis, et la venue d'un nouveau Président, qu'en 1980, nous apprenons de la part des responsables politiques que cette expérience a échoué et que la période passée était une décennie rouge. Les nombreuses commissions dont les résultats sont jetés dans les tiroirs après des exploitations politiques contribueront à ces dénonciations. Du fait de la compression de la demande sociale durant la période précédente et surtout grâce au cours élevé du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie avec la construction sur tout le territoire national des souks el fellah, grandes surfaces commerciales relevant de l'État. L'Algérie ne connaît pas de crise économique selon les propos télévisés d'un ex-Premier ministre, qui touchait en ces moments les pays développés avec un baril en termes de parité de pouvoir d'achat 2015, équivalent à 90/95 dollars. C'est alors l'application mécanique des théories de l'organisation, en les fractionnant car les grosses sociétés nationales ne seraient pas maîtrisables dans le temps et l'espace. Mais, en 1986, la population algérienne contemple l'effondrement du cours du pétrole les listes d'attente et l'interminable pénurie. Et voilà que nous avons un autre discours : les Algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. C'est à cette période que s'élaborent les premières ébauches de l'autonomie des entreprises publiques avec la restructuration organique. L'on fait appel à la solidarité de l'émigration que l'on avait oubliée. Il s'ensuit l'effondrement du dinar dont on découvre par magie que la parité est en partie fonction du cours du dollar et du baril de pétrole et non au travail et à l'intelligence, seules sources permanentes de la richesse. On loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre la ville et la campagne, et l'on redécouvre les vieux débats entre partisans de l'industrie lourde qui serait néfaste, les bienfaits de l'industrie légère et la priorité à l'agriculture dont on constate le niveau alarmant de la facture alimentaire. Et comme par enchantement c'est le slogan de lHomme qu'il faut à la place qu'il faut et au moment qu'il faut.

2.- De 1988 à 1999 : crise politique et économique

Conséquence de la crise de 1986 qui a vu s'effondrer les recettes d'hydrocarbures de 2/3, contredit ces discours populistes, et c'est le début timide d'une presse libre et d'un multipartisme que l'on tente de maîtriser par l'éclosion de Partis (une famille pouvant fonder un parti avec des subventions de l'État) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit

des changements fondamentaux dans notre système politique qui avait un caractère monocratique depuis l'indépendance conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste. Elle était cependant porteuse d'une vision hybride de la société, dans la mesure où des articles renvoyaient à des options politico-économiques et politico-idéologiques contradictoires. Sur le plan économique, entre I989-I990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, à travers la loi sur la monnaie et le crédit, la tendance à la convertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timidement, à l'investissement privé national et international sous le slogan secteur privé facteur complémentaire du secteur d'État. Après le socialisme spécifique, c'est l'économie de marché spécifique avec la dominance du secteur d'État soumis à la gestion privée. Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui couvait déjà puisque un ex chef de gouvernement qui agissait dans le cadre de la Constitution de 1976, amendée en 1989, s'est opposé au chef de l'état refusant de démissionner en invoquant la responsabilité politique de son gouvernement devant la seule Assemblée nationale, qui était aux mains du FLN dont le président n'était autre que le même Président. La crise fut accélérée par des élections législatives, coordonnées par un nouveau chef de gouvernement issu des hydrocarbures. Une explosion sociale s'ensuivit dont l'aboutissement sera la démission de ce Président après plus d'une décennie de pouvoir. Le procès est fait cette fois à la décennie noire de 1980/1990. Et c'est la liste interminable de chefs de gouvernement et de ministres, changement successif dû à la profonde crise qui secoue le pays. C'est la naissance du Haut Comité d'État (HCE), la venue d'un historique et figure charismatique qui donnera une première lueur d'espoir, présidera à peine six mois le HCE avant d'être assassiné, son remplacement par un autre membre du HCE, avec parallèlement, un Conseil consultatif faisant œuvre de Parlement désigné. L'on rappellera comme chef de gouvernement le père de l'industrie lourde des années 70 qui prônera l'économie de guerre. Son départ fut rapide du fait de la cessation de paiement. Lui succèdera un Premier ministre membre du HCE artisan du programme de Tripoli de qui signera l'accord de rééchelonnement avec le FMI, démissionnant tout juste après, l'Algérie étant en cessation de paiement n'ayant pas de quoi acheter un kilo de farine. Les accords avec le FMI verront une forte dévaluation du dinar qui est passée de 4 dinars 1 dollar vers les années 80, à 45 dinars exigence du FMI. C'est durant cette période qu'est signé l'accord pour le rééchelonnement de la dette en mai 1993 avec le Club de Paris (dette publique) et le Club de Londres (dette privée), accompagné d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) entre l'Algérie, le FMI, la Banque mondiale (BIRD) et l'Union européenne afin de remédier aux déséquilibres de la balance des paiements fortement affectée par la chute des cours des hydrocarbures et du poids de la dette extérieure. La période qui suit verra un chef d'État avec un Parlement de transition, à savoir le CNT (Conseil national de transition) combinaison d'associations et de partis politiques désignés. Viendront les élections de ce Président axées sur le rassemblement, pour sortir le pays de la crise et une nouvelle Constitution (1996) qui va s'attacher à éliminer les éléments de dysfonctionnement de la Constitution de 1989 en encadrant de manière sévère les mutations. Elle crée la seconde chambre, dite Conseil de la nation, et par le truchement de l'article 120, lui donne pratiquement le pouvoir de bloquer un texte de loi voté par la première chambre, l'APN. Mais fait nouveau et important, elle limite le mandat présidentiel à 2 étalé sur 5 années. Mais nous sommes toujours dans la même ambiguïté politique en maintenant le caractère dual de l'Exécutif, (ni régime parlementaire ni régime présidentiel) tout en consolidant le système de Conseils existants dont l'institution d'un Haut Conseil islamique et d'un Haut Conseil de sécurité qui est présidé par le président de la République. C'est à cette période que naît le Parti le rassemblement national démocratique (R.N.D) dont le fondement du discours est la lutte antiterroriste, qui raflera presque tous les sièges en 8 mois d'existence tant de l'APN que du Sénat au détriment du Parti FLN et qui provoquera par la suite des protestations interminables et une commission sur la fraude électorale dont les conclusions ne verront jamais le jour. Les parlementaires du fait de la situation sécuritaire de l'époque, auront surtout pour souci de voter pour soi-même des rémunérations dépassant 15 fois le SNMG de l'époque alors que la misère se généralise, oubliant naturellement du fait de la généralisation des emplois-rente, qu'un Parlementaire aussitôt sa mission terminée retourne à son travail d'origine et qu'une retraite automatique revient à afficher un mépris total pour une population meurtrie. Dans la foulée, la venue de deux chefs de gouvernement dont le premier technicien pratiquera le statut quo et le second Ahmed Ouyahia l'application des accords du FMI qui aura à son actif le cadre macro-économique stabilisé mais avec des retombées sociales négatives du fait de la douleur de cet ajustement.

3.-La période de 1999 à 2018

Le président Liamine Zeroual démissionne et des élections sont programmées le 8 avril I999 avec l'élection d'un Président qui promet de rétablir l'Algérie sur la scène internationale, de mettre fin à l'effusion de sang et de relancer la croissance économique pour atténuer les tensions sociales. En septembre 2005, nous avons le référendum sur la réconciliation nationale avec un vote massif en faveur de la paix et c'est à l'actif du président Abdelaziz Bouteflika. Un chef de gouvernement est nommé après plus de 8 mois d'attente mais son mandat sera de courte durée, à peine une année, du fait des conflits de compétences. Un second chef de gouvernement Ali Benflis lui succèdera mais qui démissionne, tout en se présentant candidat à la présidence avec comme conséquence une dualité dans les rangs du FLN dont il est issu. Il est remplacé par le Secrétaire général du RND Ahmed Ouyahia. Viennent ensuite les élections du 8 avril 2004 qui sont largement remportées par le précédent Président avec trois chefs de gouvernement successifs : premièrement le secrétaire général du RND qui a été chargé des élections de 2004, puis le secrétaire général du FLN Abdelaziz Belkhadem courant 2007, ce Parti avec les élections successives étant devenu majoritaire tant au niveau de l'APN que du Sénat, avec peu de modification dans la composante ministérielle puisque le nouveau chef de gouvernement n'a pu nommer aucun ministre entre mai 2006 et juin 2008, assistant d'ailleurs à la même composante à quelques variantes près depuis 10 années, idem pour les walis et les postes clefs de l'État. Puis à nouveau courant 2008 voilà le retour du secrétaire général du RND qui sera chargé des élections d'avril 2009. C'est également durant cette période courant novembre 2008 qu'est amendée la constitution, à la majorité des deux chambres, les députés et sénateurs. Cet amendement ne limite plus les mandats présidentiels, tout en supprimant le poste de chef de gouvernement en le remplaçant par celui de premier ministre consacrant un régime semi-présidentiel. Dans la foulée, l'élection présidentielle s'est tenue le 9 avril 2009 où l'ancien Président est réélu pour un nouveau mandat de cinq années (2009/2014). Mais fait nouveau, une crise mondiale sans précédent depuis la crise d'octobre 1929 est apparue en octobre 2008. En septembre 2012, à la place d'Ahmed Ouyahia, qui sera désigné directeur de cabinet à la présidence de la république, est nommé Abdelmalek Sellal Premier ministre qui sera directeur de campagne pour une nouvelle élection présidentielle le 17 avril 2014, remportée par Abdelaziz Bouteflika. Abdelmalek Sellal dirigera quatre gouvernements successifs ayant été directeur de campagne plusieurs fois du Président Bouteflika du 4 septembre 2012 au 11 septembre 2013, du 11 septembre 2013 au 13 mars 2014 , du 5 mai 2014 au 14 mai 2015 et du 14 mai 2015 au 24 juin 2017. Viendra ensuite la révision de la Constitution par les deux chambres (loi numéro 16-01 du 26 joumada el oula 1437 correspondant au 6 mars 2016) limitant le mandat du Président à 2 en précisant que toute loi n'est jamais rétroactive. Nous assistons en 2017 à la nomination d'Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre du 25 mai au 15 août 2017 qui sera démis de ses fonctions, le 15 août, trois mois après sa nomination à la tête du gouvernement et à nouveau la nomination d'Ahmed Ouyahia comme premier ministre. Durant cette période 2000/2014, nous assistons à l'accord signé pour une zone de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le Ier septembre 2005, prorogé jusqu'à 2000 une nouvelle loi sur l'investissement, sur la privatisation, qui sera ensuite amendée le 3 août 2016, (nouveau code d'investissement), la loi sur les Mines, la loi sur l'électricité et le transport du gaz par canalisation et l'amendement de la loi sur les hydrocarbures qui postule pour ce segment que la Sonatrach sera majoritaire au moins de 51 % tant à l'amont, l'aval que pour les canalisations. La loi de finances complémentaire 2009 avalisée par la loi de finances 2010 introduit la préférence nationale avec la règle des 49/51 %, dont aucun bilan n'a été fait à ce jour, élargie aux banques ainsi que des mesures d'encadrement des transferts de capitaux. Utopie bureaucratique et esprit rentier, l'on veut généraliser cette règle même au commerce qui n'existe même pas en Chine alors que l'objectif stratégique est le transfert technologique et managérial avec des minorités de blocage afin d'éviter des délocalisations sauvages, la règle 49/51 % pouvant s'appliquer aux segments stratégiques qu'il faut définir avec précision. Le 11 juillet 2010 est adoptée la réglementation des marchés publics, prévoyant la marge de préférence nationale passant de 15 % à 25 % avec une tendance au retour au tout à l'Etat gestionnaire via la dépense publique , à ne pas confondre avec l'État régulateur stratégique en économie de marché, le privé local de la sphère réelle ayant des capacités financières, technologiques et managériales fortement limitées, fortement connecté au secteur public par des relations de clientèles. Concernant le commerce extérieur nous avons des tâtonnements interminables avec des conflits internationaux notamment avec l'Europe notre principal partenaire : licences d'importation en promettant une facture d'importation de biens entre 2015/2017 de 30 milliards de dollars, données qui seront démenties par la suite où avec les sorties de devises des services les sorties de devises fluctuent entre 55/58 milliards de dollars, où nous assistons à une incohérence de discours de responsables, à un manque flagrant de la politique industrielle où l'on agrée tous azimuts des usines de montage de voitures sur les anciens modèles avec des avantages exorbitants qui contribuent à la baisse des réserves de change tout en n'exportant pas et les prix toujours à la hausse et récemment la suppression des licences d'importation avec une taxation d'un millier de produits , mesures transitoires, posant la problématique du niveau de la production nationale pour éviter un processus inflationniste. Comme a été modifiée la loi sur la monnaie et le crédit introduisant le financement non conventionnel (planche à billets qui représente en 2018 dans sa première phase ente 20/25 % du PIB) qui non maîtrisée et s'il ne s'adresse pas aux segments créateur de valeur ajoutée risque de conduire à un processus inflationniste incontrôlée (déséquilibre offre/demande) et par ricochet en mettant à la disposition des opérateurs des dinars, ces derniers peuvent accélérer les importations en devises et donc réduire les réserves de change.

A. M.

.4.- Urgence d'une nouvelle gouvernance

Cependant il y a lieu d'éviter à la fois la sinistrose et toute autosatisfaction. De 1999 à 2018, contrairement à certaines analyses malveillantes, n'oubliant jamais la destruction massive de l'économie 1990/1999 sans compter le traumatisme de la population à d'importantes réalisations. Ceux qui affirment que rien n'a été réalisé depuis l'indépendance politique et durant la période 2000/2018 versent dans le dénigrement politique car qu'était objectivement l'Algérie entre 1963/1999 et entre 2000/2018 ? Nous avons assisté incontestablement à bon nombre de réalisations notamment : dans les infrastructures notamment les routes, l'eau (Oran et bon, nombre de villes étaient alimenté en 2000 avec de l'eau salé), dans l'intensification des branchements de l'électrification-gaz, dans la construction massive de logements, les infrastructures hôtelières malgré le bas niveau des prestations et un prix élevé par rapport au pouvoir d'achat moyen, le tourisme devant devenir un levier stratégique les télécommunications également avec des prestations moyennes, la santé, malgré une relative détérioration et la construction dans l'éducation malgré la baisse du niveau, le développement indéniable de l'agriculture malgré la hausse des prix, la création de certaines unités industrielles dont la dynamisation du secteur privé mais avec incohérence nécessitant sa réorganisation, une répartition du revenu national certes pas égalitaire mais garante de la stabilité sociale posant d'ailleurs la problématique des subventions non ciblées intenables dans le temps. Mais il faut reconnaître une non maîtrise de la gestion avec des surcoûts exorbitants et l'urgence de corriger l'actuelle trajectoire qui a atteint ses limites devant reposer sur une réelle décentralisation, une réorganisation institutionnelle centrale et locale et une vison stratégique de l'avenir dans le domaine économique, social, culturel, diplomatique, et sécuritaire de l'Algérie horizon 2020/ 2030 par rapport à la transformation du nouveau monde. En 2018 le ministre des Finances devant le parlement annonce officiellement que les réserves de change vont se tarir pour terminer en 2021 à 32 milliards de dollars contre 194 au 1er janvier 2014 et en cas de non modification de la trajectoire économique 12 milliards de dollars pour le FMI courant 2022. Ainsi, depuis juin 2014, nous assistons à une baisse des recettes des hydrocarbures de près de 40 % entraînant le pays dans une nouvelle turbulence financière, l'Algérie après plus de 50 ans d'indépendance dépendant avec les dérivées à 98 % des hydrocarbures avec comme par le passé à des discours rentiers de certains responsables, vivant de l'illusion de la rente, épaulés par certains experts vivant de marchés de ministères, affirmant la remontée des cours mais démentis par la réalité car à la différence de celle de 1986, qui sera de longue durée du fait de nouvelles mutations énergétiques mondiales. Comme en 1986, courant 2008/2009 différents responsables politiques déclareront à la télévision officielle que la crise ne touche pas l'Algérie du fait de la non connexion avec le système financier mondial, de la non convertibilité du dinar et de l'importance des réserves de change oubliant la chute des cours des hydrocarbures qui représente plus de 98 % des recettes en devises et que les dépenses réelles c'est-à-dire le plan de financement est largement tributaire du cours des hydrocarbures. Par ailleurs, l'Algérie ne vit pas isolée. Le monde est appelé à d'importantes mutations géostratégiques et économiques avec la quatrième révolution économique (l'intelligence artificielle, digital, transition énergétique) impliquant une révolution culturelle de nos dirigeants qui vivent encore de l'illusion de la rente et du modèle des années 70. S'offrent quatre solutions pour le gouvernement dont trois à court terme : soit le déficit budgétaire ; soit réduire les dépenses de fonctionnement (débureaucratisation) et mieux gérer les dépenses d'équipements en ciblant les segments à valeur ajoutée réelle, éviter des investissements de prestige, supposant également d'assouplir la règle des 49/51 % où l'Algérie supporte tous les surcoûts, soit un endettement extérieur ciblé. Mais la solution durable, le grand défi à moyen et long termes est d'avoir une vision stratégique dans le cadre des nouvelles mutations mondiales, afin de réaliser tant la transition énergétique (Mix) que la transition économique On ne relance pas l'activité économique par décret ou des lois d'investissement sans objectifs stratégiques (combien de codes d'investissement depuis l'indépendance politique) ou par le volontarisme étatique, vision de la mentalité bureaucratique rentière. Le nouveau modèle de développement 2019/2024 doit assurer la suprématie à la sphère réelle sur la sphère financière, en les synchronisant, concilier la dynamique économique et la dynamique sociale pour une répartition "juste" du revenu national entre les différentes couches sociales, ce qui ne saurait signifier égalitarisme source de démotivation. L'Algérie est à la croisée des chemins. Il existe maintenant une unanimité parmi les institutions internationales et les experts algériens crédibles : l'Algérie a deux choix : soit approfondir les réformes structurelles liées à l'approfondissement des libertés et à la cohésion sociale, régresser car dans toute société n'existe pas de statu quo. Développement des LIBERTES au sens large, visibilité, cohérence, bonne gouvernance, revalorisation du travail et du savoir, moralité gouvernants/gouvernés, tels sont les axes fondamentaux du redressement national, impliquant rassemblement qui engage l'avenir de la Nation et non des divisions sur des questions stériles, devant apprendre à tolérer nos différences, personne n'ayant le monopole de la vérité et du nationalisme. Les politiques socio-économiques ont peu varié à quelques variantes près, sous le slogan continué dans le changement, l'opposition atomisée et les nombreux micro partis insignifiants, souvent instrumentalisés par l'administration se manifestant qu'au moment des échéances électorales en contrepartie d'une fraction de la rente : industries clefs en main entre 1965/1979 , dominance de l'investissement dans les infrastructures durant les périodes 1980/2010 et 2000/2018 avec l'extension durant ces périodes de la sphère marchande informelle qui représente plus de 50 % de la superficie économique globale, due à une ouverture non maîtrisée du commerce extérieur qui date des années 1992 dont la facture d'importation explose due essentiellement à l'envolée de la dépense publique avec des surcoûts exorbitants et à des subventions généralisées non ciblées. Les différents gouvernements successifs ont été toujours animés par l'extraction des hydrocarbures, malgré bon nombres de discours, existant des liens dialectiques entre la logique rentière et la sphère informelle que l'on ne combat pas uniquement par des mesures techniques. Il existe une relation dialectique entre l'avancée des réformes ou leurs freins selon que le cours en termes réels hausse alors, frein aux réformes), ou baisse de la rente et nous assistons à une tendance timide d'aller vers les réformes sans bousculer la logique du système. Les exportations hors hydrocarbures sont marginales, 6,3% en 2017 selon l'ONS, sur ces 6,3 % 70% sont des dérivées de matières premières dont les hydrocarbures, et 80 % de la valeur ajoutée composant le produit intérieur brut (PIB) l'est directement ou indirectement par le biais de cette rente autant que l'emploi et la fiscalité. Aussi la solution durable passe par une gouvernance renouvelée, et la valorisation du savoir dévalorisée, la prospérité ou le déclin des civilisations de l'Orient et de l'Occident a clairement montré qu'une nation sans son élite est comme un corps sans âme. L'analyse précédente montre clairement que le régime politique algérien (à ne pas confondre avec l'Etat au sens épistémologique du terme) qui est un sous- ensemble du système politique, n'a pas fondamentalement été bouleversé depuis l'indépendance politique, avec des changements de formes mais pas de nature. Les tensions que connaît le système, ou celles qu'il est appelé à connaître, doivent être recherchées dans les dysfonctionnements ou les crises d'autorité qui surgissent périodiquement, et depuis longtemps, au plus haut niveau de l'Etat. La nouvelle reconfiguration politique, doit prendre en charge les mutations internes de la société. L'objectif stratégique est le développement des libertés, plus d'efficacité économique, de justice sociale qui ne saurait signifier égalitarisme, une plus grande moralisation des institutions en prévoyant le renforcement des organismes de contrôle indépendants pour une lutte efficace et concrète contre la corruption, le contrôle le plus efficace étant le contrôle démocratique, la protection des droits de la propriété privée qui a été consacré dans la nouvelle constitution et également de tenir compte des engagements internationaux de l'Algérie (accord de libre-échange avec l'Europe, l'OMC, intégration maghrébine et africaine).

5.-Face aux tensions budgétaires et géostratégiques, un rassemblement national pour une sortie de crise

Le défi de l'Algérie 2019/2024 et donc du futur président lors de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, devra tenir compte d'abord des trajectoires du passé pour ne pas renouveler les mêmes erreurs, la mise en place de nouvelles institutions débureaucratisées, un minimum de consensus social, ne signifiant pas unanimisme , devant tolérer nos différences source d'enrichissement mutuel, pour la mise en œuvre de profondes réformes tant politiques qu'économiques que de la politique extérieure qui doit dorénavant reposer sur des réseaux, tout projet étant porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques et d'une autre échelle de valeurs fondée sur une économie réhabilitant la morale donc une lutte contre la corruption qui menace la sécurité nationale et des mesures concrètes favorisant l'économie de la connaissance et les créateurs de richesses. Comme je l'ai rappelé souvent, en ce mois de février 2019 et cela ne date pas d'aujourd'hui, l'Algérie traverse avant tout une crise de gouvernance ce qui implique d'avoir une vision stratégique de l'Algérie horizon 2020/2030 du devenir de l'Algérie. L'Algérie a toutes les potentialités pour dépasser les tensions budgétaires actuelles mais pour paraphraser les militaires devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire afin de ne pas se tromper de cibles. Il existe une loi en sciences politiques : 20 % d'actions bien ciblées ont un impact de 80 %. Mais 80 % d'actions mal ciblées ont un impact seulement de 20 %. Espérons comme je l'ai suggéré déjà en 2016 lorsque j'ai été invité comme personnalité nationale au moment de la révision de constitution, un large front social tolérant les différences, personne n'ayant le monopole du nationalisme, une grande conférence nationale pour tracer les perspectives futures de l'Algérie. Je me félicite que cette proposition ait été retenue par la suite tant par les partis du pouvoir que de l'opposition (voir notre interview à la radio publique arabophone chaîne 1, 40 minutes 27 janvier 2019) . Mais pour éviter les susceptibilités et les guerres de leadership de certains partis, au détriment de l'intérêt général, cette conférence, souhaitable après l'élection présidentielle, devrait être chapeauté par un collège restreint de sages - indépendants - au sein d'une institution neutre. Pour dépasser l'entropie, et trouver des solutions réalistes, il s'agit de réaliser un bilan serein de tout ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire pour corriger les erreurs du passé et ce par un langage de vérité loin de toute sinistrose, une visibilité et cohérence dans la démarche des réformes et une nette volonté politique de changement. Nous devons privilégier les intérêts supérieurs du pays et faire taire les ambitions personnelles, pour proposer, du fait de la gravité de la situation, un retour à la confiance sans laquelle aucun développement n'est possible. L'ordre, par la protection des biens et personnes n'est aucunement antinomique avec le développement des libertés qui rassemble beaucoup plus qu'il divise. Pour dépasser la léthargie actuelle, l'Algérie a besoin d'une gouvernance renouvelée, de plus d'espace de libertés, d'entreprises dynamiques reposant sur l'économie de la connaissance, pivot du développement du XXIe siècle, loin des intérêts étroits destructeur de la rente. Il faut éviter la conception erronée d'assimiler la population algérienne à un tube digestif en d'ignorant ses aspirations profondes. La population algérienne, si elle est attentive à son pouvoir d'achat, a également soif de libertés, de démocratie et de justice sociale mais également d'efficacité économique avec un sacrifice partagé. Les réformes véritables à venir, souvent différées grâce à une redistribution passive de la rente des hydrocarbures et des dépenses monétaires, sans corrélation avec les impacts attendus, seront douloureuses. D'où l'urgence d'un discours de vérité, plus de justice sociale et donc de la nécessaire transition économique en accélérant les réformes structurelles, intiment liée à la démocratique tenant compte de notre anthropologie culturelle. Plus on diffère les réformes institutionnelles et micro-économiques, plus on épuisera les réserves de changes. L'Algérie a besoin pour sa crédibilité nationale et internationale, de tensions géostratégiques au niveau de la région et des tensions budgétaires inévitables entre 2019/2020/2025 de rassembler tous ses enfants dans leur diversité et non de nous diviser. Il faut impérativement faire taire nos divergences et privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie nécessitant un minimum de consensus économique et social qui ne saurait signifier unanimisme signe de décadence de toute société afin de stabiliser le corps social. . C'est seulement dans ce cadre de dialogue productif, que je pense fermement que l'Algérie a des ressorts pour surmonter la crise multidimensionnelle actuelle. Car depuis fort longtemps et pas seulement durant la période actuelle, l'Algérie semble chavirer un moment et reprendre avec hésitation ses équilibres un autre moment. Il ne s'agit pas de renier les traditions positives qui moulées dans la trajectoire de la modernité, peuvent être facteurs de développement. Comme le rappelle avec justesse Malek Chebel, l'Algérie à l'instar de bon nombre de pays musulmans est en transition et fonctionne entre l'imaginaire de la Oumma et la construction d'un Etat-nation. L'expérience du Japon et de bon nombre de pays émergents l'attestent. La refondation de l'Etat, pour ne pas dire sa fondation comme entité civile, passe nécessairement par une mutation profonde de la fonction sociale de la politique. Dès lors, la question centrale qui se pose est la suivante : vers quelle mécanique politique se penchera la refondation politique en cours en Algérie ? L'État de Droit n'est pas un Etat fonctionnaire, qui gère un consensus de conjoncture, mais un Etat qui fonde son autorité à partir d'une certaine philosophie du droit d'une part, et d'autre part, à partir d'une assimilation consciente des besoins présents de la communauté et d'une vision future de ses perspectives. Car je dois préciser il n'y a pas d'État national standard mais que des équipements anthropologiques intrinsèques qui modèlent le système politique inhérent à chaque situation socio anthropologique. Dans le cadre de cette refondation politique, l'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétences, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale. La refondation de l'État ne saurait se limiter à une réorganisation technique de l'autorité et des pouvoirs. Elle passe par une transparence totale et une clarté sans nuance dans la pratique politique et les hommes chargés par la nation de la faire, en fait rétablir la morale. La gouvernance est une question de légitimité réelle et non fictive, impliquant des réaménagements dans l'organisation du pouvoir. Mais au-dessus de tout, l'Algérie reste un pays dynamique, plein de vitalité, qui se cherche et cherche sa voie. Un processus de mutations internes est en train de se faire, pas celles qu'on croit, mais celles qu'on soupçonne le moins qui s'imposeront. Les Algériens veulent vivre leurs différences dans la communion et non dans la confrontation, la paix étant un facteur déterminant ce qui ne signifie en aucune manière oublier de tirer les leçons du passé récent afin de forger positivement notre avenir commun.

En résumé, les différentes composantes de notre société, doivent concourir ensemble à la paix, à la sécurité et à la stabilité condition de profondes réformes permettant un développement durable au profit de tous les Algériennes et Algériens. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différends, à vaincre la haine et les peurs qui les habitent, à exorciser leurs démons et à trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le destin exceptionnel que de glorieux aînés de la génération du 1er Novembre 1954 ont voulu désespérément pour eux. J'ose espérer un avenir meilleur pour mon pays, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques, fondé sur un État de droit, plus de tolérance, d'espace de libertés et le renforcement du dialogue productif, loin de tout extrémisme, rassemblant tous les Algériennes et Algériens.

Aït Menguellet anime un concert à Alger au profit des enfants malades

Le poète et interprète de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, a animé vendredi soir à Alger un concert grandiose, dont les recettes de la billetterie seront reversées aux associations caritatives pour financer leurs actions d'aide aux enfants malades.

Devant des milliers de fans, le spectacle d'Aït Menguellet, qui s'est déroulé à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a drainé entre 15.000 et 20.000 spectateurs, selon les estimations de la police.
Lounis Aït Menguellet, connu pour son engagement pour les causes caritatives et humanitaires, a déclaré au public que "*les recettes de la billetterie du concert seront reversées à des associations*" d'aide aux enfants handicapés et aux cancéreux d'Alger et de Tizi-Ouzou.
Organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) en collaboration avec des partenaires privés, le concert était une occasion pour le public — qui s'est acquitté d'une somme de 1.500 DA — pour retrouver son idole "*ciseleur du verbe*", comme se plaisent à le surnommer ses fans.
Accompagné par des musiciens, dont son fils Djaâfar, également chanteur et multi-instrumentaliste, Aït Menguellet a gratifié le public, trois heures et demie durant, de plusieurs chansons puisées de son répertoire riche de plus de 200 titres, dans une ambiance festive "*exceptionnelle*", marquée par une "*parfaite*" organisation, selon les propos du public.
Ouvrant le bal avec "*Yennayer*", une chanson célébrant le Nouvel an amazigh 2069, fêté officiellement le 12 janvier dernier dans toute l'Algérie, Aït Menguellet a gratifié ses fans d'une quinzaine de chansons, revisitant ainsi son répertoire musical et son parcours artistique, illustré à travers des images défilées en arrière-plan.
Impressionné par ses textes éloquents et ses mélodies entraînantes, le public, qui s'est laissé déhancher, a longuement ovationné l'artiste qui a interprété notamment *Svar a yuliw* (Sois patient mon cœur) et *JSK,* chanson phare dédiée au club de football "*fétiche*" des supporters de Kabylie.
Vêtu de sa traditionnelle chemise noire, Aït Menguellet a semé la joie parmi le public de la Coupole qui a vibré aux rythmes folkloriques, soutenus par des déhanchements "*spectaculaires*" et des youyous nourris des femmes, nombreuses à assister à ce gala caritatif.
Avant la fin du concert, le temps d'une pause, l'artiste a été honoré par les représentants de deux associations de Tizi-Ouzou, auxquelles une partie des recettes de la billetterie sera reversée.
A l'occasion de la célébration de ses 50 années de carrière, Aït Menguellet a organisé en mars 2017 un évènement dont les recettes de la billetterie ont été reversées à l'Association Fedjrd'aide aux personnes atteintes de cancer.
Compositeur et auteur d'une vingtaine d'albums dont *Tiregwa* (1999), *Yenna-d wemghar* et *Tawriqt tacebhant* (La page blanche, 2010), Aït Menguellet est réputé pour ses textes engagés et élaborés, faisant de lui un des artistes les plus populaires en Algérie et à l'étranger, où il accède à la célébrité grâce à son engagement pour la culture et l'identité amazighes.
A travers ses textes, l'artiste évoque les travers de la société, clame la fraternité, le pardon et l'amour et dénonce l'injustice.
Sa première apparition sur scène remonte à la fin des années 1960 avec *Ma trud ula d nek kter* (Si tu pleures, moi je pleure encore plus), titre de sa première chanson dévoilée lors de l'émission "*Ighanayen uzekka*" (Les chanteurs de demain) sur la Chaîne II de la Radio publique.
Après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert en janvier 2015, Lounis a marqué son retour six mois après par une tournée nationale pour promouvoir son album "*Isefra*" (Les poèmes), sorti une année plus tôt.
Aït Menguellet sort en avril 2017 *Tudert nni* (Une certaine vie), dernier album dans lequel l'artiste rend hommage dans la chanson *I w aggad-iw* (Aux miens) à son public qui l'a soutenu durant son parcours artistique.

Le pianiste hongrois Andrâs Nemeth anime un concert à Alger

Le pianiste hongrois Andrâs Nemeth a animé, vendredi à Alger, un récital de piano, où il a restitué au public nombreux, le génie créatif de grands compositeurs hongrois, dont Béla Bartok, qui s'était imprégné de la beauté des sites et du patrimoine musical de la ville de Biskra, où il avait séjourné.
A la Basilique Notre Dame d'Afrique, où l'acoustique est favorable aux arts de la scène, le public est venu nombreux apprécier la virtuosité du pianiste Andrâs Nemeth, restituant une douzaine d'œuvres célèbres des compositeurs, Franz Liszt, (1811-1886), Zoltan Kodaly (1882-1967) et Béla Bartok (1881-1945) qui avait séjourné en 1913 dans la capitale des Zibans, collectionnant plusieurs de ses chants folkloriques.
Mettant en valeur les passerelles d'échanges établies par le génie créatif de Béla Bartok entre l'Algérie et la Hongrie, Andrâs Nemeth a conçu son répertoire autour de la Suite, "*Opus 14*", une pièce "*riche en éléments*" inspirés par la musique traditionnelle de la région de Biskra, que le grand compositeur hongrois a créée au retour de son voyage d'étude dans cette région d'Algérie.
Rendue dans des variations modales et rythmiques qui ont tracé les traits d'une fusion parfaite des genres musicaux des deux pays, "*Opus 14*" était pour Béla Bartok, pionnier de l'ethnomusicologie avec Zoltan Kodaly, la preuve que les "*cultures se parlaient*" et que le "*patrimoine musical autochtone*" pouvait s'ouvrir à la "*pureté de l'académisme universel*".
D'autres pièces consacrant cette insurrection aux dogmes de Béla Bartok ont été brillamment exécutées par Andrâs Nemeth, dont, "*Variations libres*", "*Pour les enfants, vol. 4*", "*Quinze chants paysans hongrois*" et "*Six danses dans le rythme dit bulgare, 'Mikrosmos, vol. 6'*".
Donnant de l'embellie au silence sacral de la basilique, le jeune pianiste hongrois a ensuite enchaîné avec, "*Lament Székely*" (sept pièces pour piano) de Zoltan Kodaly, puis avec quelques œuvres de Franz Liszt, dont, "*Wiegenlied*", "*Sposalizio*" (Années de pèlerinage, vol. 2. Italie) et "*Eglogue*" (Années de pèlerinage, vol 1. Suisse).
Très applaudi par l'assistance, Andrâs Nemeth a fait montre de toute l'étendue de son talent de virtuose, dans une prestation époustouflante de technique et de dextérité, menée sans avoir eu recours aux partitions, ce qui dénote, selon un connaisseur, d'une "*grande maîtrise intellectuelle de son sujet*", acquise grâce au "*travail et à l'exercice ininterrompus*".
Reflétant l'esprit d'une grande ouverture au monde, par la mise en valeur de la musique populaire hongroise, Béla Bartok, Franz Liszt et Zoltan Kodaly entendaient établir, à travers la fusion des genres folkloriques et populaires "*des passerelles d'échanges*" entre les peuples et leurs "*cultures respectives*", explique un professeur d'histoire de l'art présent parmi le public.
Dans la solennité du moment et en présence de l'ambassadeure de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz et les représentations diplomatiques accréditées à Alger de plusieurs pays invités, le public a savouré le rendu d'Andrâs Nemeth dans la délectation, applaudissant très fort l'artiste à l'issue de chaque pièce interprétée.
"*Je suis ravi de venir en Algérie et très honoré de me produire à Alger, une ville que je découvre et que je trouve très belle*", a déclaré Andrâs Nemeth, présent pour la première fois en Algérie.
Andrâs Nemeth a étudié le piano à l'Académie de musique Franz-Liszt de Budapest avec plusieurs autres pianistes de renom, dont Andrâs Kemenes, Jenô Jandô et Sândor Falvai.
Musicien-professeur, Andrâs Nemeth prépare son doctorat, avec pour sujet de thèse, "*Composition pour enfants-Source d'inspiration dans les œuvres de Bartok et de Kurtâg*".
Organisé par l'ambassade de Hongrie en Algérie, en collaboration avec la basilique Notre-Dame-d'Afrique, le concert de piano animé par Andrâs Nemeth, entre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du "*programme régulier, initié par l'église*".

Farid Khodja présente son spectacle "Nouzha, retour à la nouba" à Alger

Un récital de musique andalouse, puisé dans le répertoire sanaâ, aâroubi et hawzi, a été animé vendredi à Alger par le chanteur Farid Khodja et son orchestre. Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce récital intitulé "*Nouzha, retour à la nouba*" marque un repli sur l'authenticité de la musique classique algérienne servi par une orchestration modernisée, par des emprunts instrumentaux à d'autres genres, et harmonieuse. Conçu comme une véritable balade à travers les sonorités de la nouba et les textes des âaroubyate de la région de La Mitidja ce spectacle a proposé, deux heures durant, au public moyennement nombreux une nouba authentiquement exécutée par un orchestre andalou élargi à quelques instruments comme le synthétiseur, la guitare basse et le banjo emprunté au chaâbi. La voix de Farid Khodja était portée par son jeu au rbab, une cellule traditionnelle composée de trois violon, un luth, un ney, un qanoun et d'une section percussion.
La seconde partie du spectacle "*Nouzha, retour à la nouba*" était dédiée au répertoire aâroubi et au hawzi. Connu pour sa virtuosité au rbab, Farid Khodja, natif de Blida a fondé son ensemble en 2002 pour enregistrer une première nouba en mode mazmoum avant de se produire à plusieurs reprises en Algérie et à l'étranger. Il reviendra avec deux autres enregistrements : une nouba en mode rasd edil et une œuvre haouzie dédiée à la poésie algérienne.
Il a également conçu un spectacle revisitant le répertoire andalou avec une orchestration incluant l'accordéon et le banjo.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINSITRATIVE D'HUSSEIN-DEY

COMMUNE DE KOUBA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS
NIF : 410002000016085017

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

SUITE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALE N° 03/2018 PARU SUR LES QUOTIDIENS NATIONAUX EN LANGUE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE - MIDI LIBRE – EL MIHWER ET LE BOMOP CONCERNANT :

- ACQUISITION DE CAMION
- LOT N°01 : ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS À BENNE DE 15 À 20 TONNES.
- LOT N°02 : ACQUISITION DE 05 CAMIONS BENNE DE 5,5 A 7 TONNES
- LOT N°03 : ACQUISITION DEUX(02) CAMIONS À BENNE DE 2,5 TONNES

ET CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 65 DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15-247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DE KOUBA ET SUITE À LA SÉANCE D'ÉVALUATION DES OFFRES, PRONONCE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS AUX ENTREPRISES CLASSÉES PREMIÈRE COMME INDIQUÉE SUR TABLEAU CI-DESSUS :

LOT N°01 : ACQUISITION DE DEUX(02) CAMION À BENNE DE 15 À 20 TONNES.

N° PLIS	ENTREPRISE	NIF	NOTE TECHNIQUE /90	NOTE FINANCIERE /10	CUMUL	MONTANT DE SOUMISSION	MONTANT DE SOUMISSION APRÈS CORRECTION	DÉLAIS DE LIVRAISON	CLASSEMENT
04	SPA GMI	001505022527358	75	10	85	27 000 000,00	27 000 000,00	05 MOIS	MIEUX DISANT APRES QUALIFICATION TECHNIQUE

➢ LOT 02 : ACQUISITION DE 05 CAMIONS BENNE DE 5,5 A 7 TONNES

N° PLIS	ENTREPRISE	NIF	NOTE TECHNIQUE /90	NOTE FINANCIERE /10	CUMUL	MONTANT DE SOUMISSION	MONTANT DE SOUMISSION APRÈS CORRECTION	DÉLAIS DE LIVRAISON	CLASSEMENT
04	SPA GMI	001505022527358	75	10	85	45 000 000,00	45 000 000,00	06 MOIS	MIEUX DISANT APRES QUALIFICATION TECHNIQUE

➢ LOT 03: ACQUISITION DEUX(02) CAMIONS À BENNE DE 2,5 TONNES

N° PLIS	ENTREPRISE	NIF	NOTE TECHNIQUE /80	NOTE FINANCIERE /10	CUMUL	MONTANT DE SOUMISSION	MONTANT DE SOUMISSION APRÈS CORRECTION	DÉLAIS DE LIVRAISON	CLASSEMENT
04	SPA GMI	001505022527358	60	10	70	45 000 000,00	45 000 000,00	05 MOIS	MIEUX DISANT APRES QUALIFICATION TECHNIQUE

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 82 DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15-247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC, LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE PRÉSENT AVIS, SONT INVITÉ DE SE RAPPROCHER AUPRÈS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE (APC DE KOUBA) AU PLUS TARD TROIS (03) JOURS A COMPTÉ DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ AFIN DE PRENDRE CONNAISSANCE DES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ÉVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES.

TOUT SOUMISSIONNAIRE CONTESTANT LE CHOIX OPÉRÉ PAR LE SERVICE CONTRACTANT, PEUT INTRODUIRE UN RECOURS DANS LES 10 JOURS QUI SUIVENT LA PREMIÈRE PUBLICATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DANS LA LIMITE DES SEUILS FIXÉS AU ARTICLE 173 ET 184 DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15-247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AUPRÈS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE (COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA COMMUNE)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE
2ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°11/W.A/D.B.C.P/2018
NIF/N° 410002000016085

La direction du Budget, de la comptabilité et du patrimoine de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant travaux D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES ESPACES D'ARCHIVAGE AU NIVEAU DU PARKING D'EL BIAR - ALGER, réparti en Deux (02) Lots :

- Lot 02 : Fourniture et Installation des équipements de rayonnage pour archive

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Pour le Lot 02 :

1- **Capacité professionnelle**
   - Ayant la qualité de fabriquant justifiant son activité par des certificats de fabriquant délivré par la chambre de commerce et de l'industrie ;
   - Ou ayant la qualité d'importateurs justifiants leurs activités par un registre de commerce qualité en la matière ;
   - Ou ayant la qualité de revendeurs possédants la copie du contrat liant les revendeurs au concessionnaire ;
   - Ou ayant la qualité de distributeurs possédants la copie du contrat liant les distributeurs au concessionnaire.
2- **Capacité financière** :
   - Ayant une moyenne au minimum de : **80.000.000.00 DA** du chiffre d'affaires des trois dernières années (2015-2016-2017)
3- **Capacité technique** :
   - Références professionnelles : ayant réalisé **Un (01) prestation** au minimum de même nature (justifier par les attestations de bonne exécution établi par le service contractant) ;
   - Avoir au moins Un Camion ou camionnette toilet ou fourgon (**véhicule utilitaire**) (pour le transport) avec justificatif.

Le cahier des charges est mis à la disposition des candidats soumissionnaires contre payement non remboursable de Deux Mille Dinars (2.000,00 DA), représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte trésor de la Wilaya d'Alger sous numéro : 4020113, ce cahier des charges sera retiré au niveau de la :

Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

- Les soumissions doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et document en cours de validité exigés Par la réglementation en vigueur.

Contenu du dossier de soumission :

I - Le dossier de candidature qui contient :
- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint ;
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

1- **Capacité professionnelle** :
Pour le Lot 02 :
- Avoir des certificats de fabriquant délivré par la chambre nationale de commerce et de l'industrie ;
- Avoir un registre de commerce qualité en la matière ;
- Avoir un contrat liant les revendeurs au concessionnaire ;
- Avoir un contrat liant les distributeurs au concessionnaire.

2- **Capacité financière** : Bilans Fiscaux des trois dernières années ou le C 20 (2015-2016 et 2017) ;

3- **Capacité technique** :
- Pour le Lot 02 :
  - Référence professionnelles : Expérience dans l'exécution des prestations à ceux prévus dans le cadre du marché (**Fourniture et installation de rayonnage pour archivage**) accompagné **d'une (01) attestation** de bonne exécution délivrée par les maitres de l'ouvrage ;
  - Disposer d'ouvriers qualifiés (avec pièces justificatifs) ;
  - Disposer d'au moins Un Camion ou **véhicule utilitaire (fourgon ou camionnette** toilet) (avec justificatif.).

II - L 'offre technique qui contient :
- Une déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

- Pour le Lot 02 :
  - Une description détaillée des caractéristiques techniques et des performances des fournitures (Fiche technique) établie, signé et paraphé par le soumissionnaire ;
  - Documentations et prospectus se rapportant à la fourniture ;
  - Certificat de conformité de chaque équipement ;
  - Lettres d'engagements pour la garantie et service après-vente ;
  - Lettre d'engagement pour le délai de livraison.
  - Liste des moyens humains accompagnés de tous les justificatifs ;

III - L 'offre financière qui contient :
- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, signée, datée et cachetée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « **Dossier de Candidature** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** ». Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, ne comportant que la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres »
2ème Avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de la capacité minimale N°11/2018
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES ESPACES D'ARCHIVAGE
AU NIVEAU DU PARKING D'EL BIAR - ALGER, réparti en Deux (02) Lots

La durée de préparation des offres est fixée **Vingt et Un (21) Jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, à 12h00. Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger
Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

L'Ouverture des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à 13h00, en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs soumissions pendant la durée de préparation des offres augmentés de 03 Mois et ce à compter de la date de leur dépôt.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Canaris pour réduire l'écart

La JS Kabylie jouera cet après-midi à 17h45 un match crucial à l'extérieur face au Paradou AC dans l'optique de revenir à un seul point du leader, l'USM Alger, en match comptant pour la 20e journée du Championnat national de Ligue 1.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris, qui sont à quatre unités du leader, l'USM Alger, seront dans l'obligation de gagner ce match pour rester en contact avec le leader et surtout conforter sa position de dauphin. La JS Kabylie, qui reste sur un semi-échec dans son antre du 1er-Novembre face à l'AS Aïn M'lila, auront à cœur de bien négocier ce virage très important du côté de Soustara. L'entraîneur français de la JSK, Franck Dumas, confirme que ce rendez-vous face à l'Académie du Paradou est très important, mais il n'est pas décisif. "*Le match sera important, mais pas décisif. Cet adversaire, nous l'avons déjà affronté à Tizi et on connaît parfaitement bien ses points forts. Comme ce fut le cas du match aller, nous avons beaucoup pensé à ce match. L'adversaire est connu pour son beau football. Il ne lâche rien sur le terrain. Tous ces paramètres ont été pris en considération par le staff technique. Le groupe est fin prêt pour ce rendez-vous*", a indiqué le technicien français Franck Dumas lors de son point de presse au stade 1er-Novembre à Tizi-Ouzou. Le Paradou AC, qui s'est hissé à la 5e place après sa victoire à l'extérieur contre l'Olympique Médéa, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Cette formation, qui a remporté six matchs sur neuf joués au stade Omar-Hamadi, tentera de confirmer cette suprématie.

L'autre belle affiche de cette journée aura lieu au stade du 24-Février à Sidi Bel-Abbès et mettra aux prises l'USM Bel-Abbès au CS Constantine. Deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Le CS Constantine, qui revient sur le podium après sa victoire à domicile contre le MO Béjaïa, tentera aujourd'hui de confirmer en dehors de ses bases. L'entraîneur français des Sanafir Denis Lavagne, qui réalise de belle choses avec le club, reconnaît la difficulté de la mission de son équipe à Bel-Abbès, mais il reste tout de même confiant. "*D'abord, je tiens à dire que nous sommes devenus une équipe à battre après avoir réalisé une série de 11 matchs sans la moindre défaite. De ce fait, nos prochaines sorties, toutes compétitions confondues, seront toutes difficiles, à commencer par celle face à l'USMBA. Ce match sera plus compliqué vu la position dangereuse dans laquelle se trouve l'adversaire. Nous sommes appelés à rester vigilants*", a-t-il indiqué.

Le technicien français avoue que les trois points de ce match sont très importants pour son équipe. "*Une victoire contre Bel-Abbès va nous ouvrir d'autres portes. Cela va nous permettre de se replacer dans la course pour le titre*", a-t-il avoué.

Mais attention, Bel-Abbès, qui occupe la 13e place avec 19 points seulement, n'a d'autre alternative que de l'emporter à domicile pour espérer quitter la zone des relégables. Le dernier match au programme d'aujourd'hui aura lieu à Aïn-M'lila et mettra aux prises l'AS Aïn-M'lila au MC Oran. Le nouveau promu qui a raté sa première apparition de la saison sur ses bases de Khelifi Zoubir, tentera aujourd'hui de rectifier le tir contre le Mouloudia d'Oran.

LIGUE 2

Le RC Relizane remporte le derby de l'Ouest

Le NC Magra a conforté sa première place en tête de la Ligue 2 en mettant en échec le MC El Eulma (0-0), ce samedi, en clôture de la 20e journée. De son côté, le RC Relizane s'est installé à la 4e place après avoir battu l'ES Mostaganem (1-0). Invaincu depuis 12 rencontres, le NC Magra continue sur sa lancé. La révélation de cette saison, leader du championnat, a réussi à repartir d'El Eulma avec un précieux point après avoir accroché le Mouloudia local (0-0).

Le tournant de ce match au sommet aurait pu être le penalty, gratuit, accordé par M. Necib aux Eulmis à la 54e minute, à la suite d'une faute de main que seul l'arbitre a vu. Toutefois, le portier Chellali a réussi à rétablir la justice en remportant son duel face à Doussen.

Grâce à ce nul, le NCM consolide sa première place avec 36 unités à son compteur. Pour sa part, le MCEE perd une place et recule au 5e rang (32 pts).

A Relizane, le derby de l'Ouest joué entre le RC Relizane et l'ES Mostaganem s'est soldé par le plus petit des scores (1-0). Les Relizanais ont plié le match dès les premières minutes grâce au penalty transformé par Allag (7'). Fort de ce succès, le RCR s'installe au pied du podium (4e – 33 pts) et revient dans la course à l'accession, alors que l'ESM rétrograde à la 10e place (27 pts).

Dans la première partie de cette 20e manche, disputée samedi, le WA Tlemcen s'est hissé sur la seconde marche du podium tandis que dans le bas du tableau les relégables ont raté leur sortie.

CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN 2019

3 médailles de bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne d'escrime a décroché trois médailles de bronze au Championnat méditerranéen 2019 (cadets-juniors) qui se déroule à Cagliari (Italie).

Les médailles de bronze algériennes ont été remportées par Adem Izem (sabre cadet), Meriem Mebarki (fleuret cadettes) et Chaima Benabouda (sabre cadettes).

Les autres escrimeurs algériens engagés dans cette compétition se sont contentés des places d'honneurs.

En juniors, les meilleures performances ont été l'œuvre d'Akram Bounabi (9e au sabre) et Albert Fregil (7e au fleuret) chez les garçons, alors que Yousra Zeboudj (6e à l'épée) et Naila Ben Chakour (6e au sabre) se sont distinguées chez les filles.

Les épreuves du Championnat méditerranéen d'escrime se poursuivent samedi soir avec la participation de 21 athlètes algériens.

LIGUE DES CHAMPIONS -

La JS Saoura tient en échec l'AS Vita Club

La JS Saoura est parvenue à arracher un point lors de son déplacement à Kinshasa face aux Congolais de l'AS Vita Club (2-2). Joué ce samedi, ce match entre dans le cadre de la 3e journée (groupe D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. C'est le métier qui rentre comme dirait l'autre. Pour sa 3e sortie en phase de poules de la plus prestigieuse des compétitions africaines, la JS Saoura a réussi un joli coup en terre congolaise où elle a surtout fait preuve de courage.

Face au deuxième du groupe D, les Sudistes ont raté leur entame de rencontre. Sans se faire prier, l'AS Vita Club a débloqué la situation à la 14e minute par Kazadi avant de doubler la mise à la 37e minute par Makusu. A l'image d'un moteur diesel, la JSS a mis du temps pour trouver son régime dans ce match. Toutefois, les Aiglons du Sud ont su réagir avant la pause en réduisant l'écart par Hammia (45'), sur penalty. Courant après l'égalisation tout au long de la seconde période, les gars de la Saoura ont été récompensés à la 89e grâce au but de Yahia Chérif. Grâce à ce nul, la JSS gagne son second point mais reste néanmoins à la 4e et dernière place de son groupe. Pour sa part, l'ASVC porte son total à 4 unités et rejoint le Ahly du quatuor D. La prochaîne rencontre de la JS Saoura aura lieu le 12 février prochain à Béchar (20h00). A l'occasion de ce match, comptant pour la 4e journée, la JSS reçoit l'AS Vita Club dans un match qui sera arbitré par un trio rwandais, conduit par Louis Hakizimana.

MC ORAN

Le technicien Cavalli entame ses fonctions

L'entraîneur français Jean Michel Cavalli a pris ce samedi ses fonctions à tête de la barre technique du MC Oran, club évoluant en ligue 1 professionnelle de football, a-t-on appris auprès des dirigeants club oranais. Cavalli, de retour à Oran, a signé un contrat avec le Mouloudia avec objectifs d'assurer le maintien du club parmi l'élite et d'aller le plus loin possible en coupe d'Algérie, a-t-on fait savoir. L'ancien sélectionneur des Verts, venu succéder à Omar Belatoui, qui a démissionné au lendemain du nul à domicile face à l'USM Bel-Abbès (2-2) en championnat, est considéré comme l'homme capable de redresser la barre, a-t-on ajouté.

Le MC Oran occupe la 9e place au classement du championnat de ligue 1 professionnelle avec 23 points après 19 journées. Le club est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Il affrontera le CS Constantine en aller et retour.

REUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE DELY-IBRAHIM
NIF : 41000200001608501022

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 52 et 65 du décret présidentiel n°15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Suite au procès-verbal d'évaluation des offres techniques et financières daté du 09/01/2019, le président de l'assemblée populaire communale de Dély Ibrahim informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales **N°04/2018** inséré dans les quotidiens nationaux "***MIDI LIBRE***" le **25/12/2018** et " **أخبار اليوم"** en date du **23/12/2018** relatif à : "Approvisionnement des cantines scolaires de la commune de Dély Ibrahim en denrées alimentaires"
01-Cantine école Boudjoudj Mokhtar 02- Cantine école Mohamed ISLI.
03-Cantine école El Moussalaha El Watania 04- Cantine école Lazghed Mustapha.

Réparti en quatre lots comme suit :
-Lot n°01 : Alimentation générale - Lot N° 02 : fruits et légumes
-Lot n°03 : Viande fraîche veaux / poulet vides frais / escalope/œufs- Lot n°04 : Pain

que le marché est attribué provisoirement aux fournisseurs suivants :

Soumissionnaires attributaires	Lots	NIF	Montant proposé en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Délai de livraison	Note technique	OBS
Boutemtem Mohamed Lamine	Lot n°: 01 Alimentation générale	184164802274126	6.384.850,00 min 6.532.800,00 max	9.606.850,00 min 9.771.000,00 max	Avant 6 heures matin	35/60	
	Lot n° : 02 : fruits et légumes		2.874.800,00 min 3.392.100,00 max	2.874.800,00 min 3.392.100,00 Max	Avant 6 heure matin	40/60	/
	Lot n° : 04 : pain		225.000,00 min 240.000,00 max	225.000,00 min 240.000,00 max	Avant 6 heures matin	40/60	
Ait Chaaban Amin	Lot n°03 : viande fraîche veaux/ poulet vides frais / escalope œufs	188160102801189	4.582.900,00 min 4.760.000,00 max	5.829.000,00 min 6.314.500,00 max	Avant 6 heures matin	35/60	/

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités dans un délai de trois (03) jour de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de la première publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés de la commune de Dély Ibrahim (article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015)

Midi Libre n° 3603 - Mardi 29 janvier 2019 - Anep 191 6001 962

CUISINE

Piments au vinaigre

Ingrédients
1kg de petits piments verts.
1/2 litre d'eau.
350 g de sel.
1 l de vinaigre
Préparation
Commencer par faire bouillir l'eau et le sel, ensuite ajouter le vinaigre, et dès ébullition, verser le tout bouillant sur les piments. Laisser macérer une nuit entière. Le lendemain, les mettre en pots. Fermer hermétiquement.
A noter
Cette conserve se consomme après trois jours. Les cornichons se préparent de la même façon.

Purée de tomates

Ingrédients
1kg de tomates
de l'eau
Prendre de belles tomates bien rouges et saines. Les émincer puis les passer à la moulinette.
Faire attention aux déchets, si ceux-ci sont importants, et passer une seconde fois la purée de tomate dans un tamis pour éliminer les graines.
Ensuite, mettre à cuire dans une bassine sans cesser de tourner pendant 10 minutes. Remplir des bouteilles à large goulot et les envelopper dans du vieux linge puis les déposer debout dans une grande marmite. Verser dans celle-ci de l'eau à environ 3 cm au dessous du goulot de vos bouteilles. Stériliser doucement à couvert pendant une heure.
A noter
Les tomates peuvent être pilées doucement ou passées à la moulinette. Pour des bouteilles d'un litre, il faut laisser complètement refroidir puis les retirer et, bien sûr, n'oublier pas de fermer hermétiquement pour éviter de mauvaises surprises.

Variante
Tomates séchées :
Prendre de belles tomates bien rouges et saines et les couper dans le sens de la largeur sans toutefois les séparer. Les disposer ouvertes sur des planches en les alignant les unes à côté des autres. Puis les saupoudrer largement de sel. Les exposer au soleil mais ne pas oublier ne les rentrer chaque soir pour éviter qu'elles prennent l'humidité. Recommencer jusqu'à ce qu'elles soit complètement sèches et puis les enduire d'huile sur chaque face. Les placer bien serrées les unes sur les autres par rangées dans un grand bocal en verre épais ou dans un vase en terre vernie. Fermer le bocal hermétiquement.

NUTRITION ET SANTÉ

Cesser de grignoter le soir !

C'est plus fort que vous : bien après le dîner ou juste avant de dormir, vous dévalisez le frigo. Quelles en sont les raisons ? Quelles solutions ?

Vous vous êtes privée toute la journée

A force de faire attention à votre ligne, vous freinez sans cesse vos envies. Le problème, c'est que ces envies non satisfaites vous mettent dans un état de frustration alimentaire constante. Du coup, le soir, vous craquez sur tout ce qui vous tombe sous la main tout en culpabilisant. Et le lendemain, vous faites encore plus attention. Un vrai cercle vicieux !

La solution

Ecoutez vos envies. Si le matin, vous salivez devant un pain au chocolat, n'hésitez pas !

Vous aurez toute la journée pour dépenser les calories absorbées.

Et craquer sur un dessert au déjeuner vous évitera sûrement de vous empiffrer le soir !

Vous ne pouvez pas vous en passer

Tous les soirs, avant de vous coucher, vous croquez trois carrés de chocolat.

La solution:

Tant que cela ne vire pas à la boulimie, ne dérogez pas à cette règle. En remplaçant le chocolat par une pomme, vous risquez de vous frustrer et d'engloutir une tablette le jour suivant.

Vous êtes trop stressée

Une dure journée de travail ou un rendez-vous important le lendemain vous colle des tensions. Résultat : grignoter dans la soirée vous donne du courage pour y faire face.

La solution

Scindez votre dîner en deux. Faites une longue pause entre l'entrée et le plat principal. Plus tard dans la soirée, dégustez tranquillement votre dessert.

Vous vous sentez déprimée

Manger entre les repas vous permet d'oublier vos soucis. Mais ce comportement alimentaire excessif peut entraîner une prise de poids qui deviendra un souci de plus !

La solution

Avec l'aide d'un psychologue, essayez de comprendre les raisons de ce comportement.

La tenue d'un carnet alimentaire (voir ci-dessous) peut aussi vous aider.

Notez tout dans un carnet

Inscrivez-y le lieu, l'heure et votre état d'esprit au moment du grignotage. De même, indiquez ce que vous avez mangé, en quelle quantité et le résultat (regret, bien-être…). Si vous n'avez pas craqué malgré l'envie, inscrivez pourquoi. Votre attention a peut-être été détournée par un coup de fil, vous vous êtes endormie… Après 15 jours, en relisant votre carnet, vous décrypterez mieux les raisons qui vous poussent à grignoter le soir.

Bon à savoir

Le café

Lorsque vous achetez votre café en grains, préférez celui à grains mats, car plus le grain est foncé et brillant, plus il aura d'amertume.

Si vous faites un café filtre, humectez d'abord le filtre d'eau froide avant d'y mettre la mouture. Si par mégarde vous faites bouillir votre café, vous pouvez essayer de le - sauver - en y versant immédiatement un peu d'eau froide et en attendant quelques minutes avant de le servir.

Pour conserver le café au chaud, un pichet isotherme convient parfaitement.On trouve aussi sur le marché des tasses isotermes en inox qui possèdent les mêmes avantages. Votre cafetière et vos tasses peuvent différer de votre service de table puisque vous servez le café une fois le repas terminé. Ne jetez pas le marc de café. Utilisez-le comme engrais au jardin.

Astuces

Colorant alimentaire

On a l'habitude d'utiliser du curry ou du safran pour ajouter une petite touche de gaieté à nos plats. Un colorant bien plus économique se trouve peut-être dans votre jardin : la fleur du souci. Cette plante, réputée pour donner des cheveux blancs aux jardiniers les plus consciencieux, pourrait bien avoir les faveurs des gastronomes. Elles peut être utilisée pour colorer et parfumer les soupes, le riz, etc. Quant aux feuilles, il suffit de les hacher menues pour donner un petit goût inattendu à votre salade.

Cuisson des petit pois

Pour rendre les petits pois plus savoureux, il suffit d'avoir du sucre sous la main : faites les cuire en les assaisonnant avec autant de sucre que de sel, vous obtiendrez un plat savoureux.

Anchois

Pour dessaler les anchois sans en altérer la saveur, rincez-les à l'eau froide. Ensuite, laissez-les tremper pendant quelques minutes dans du lait cru ou dans du vinaigre de vin, puis épongez-les avec du papier absorbant.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3719

caprice puéril / impitoya-blement
devoirs d'écolier / saillie
saisit / enlevées
petit poisson / petit alu-minium
long canot / redresse
estiment / pas brillant
navire à vapeur
remue-ras / filet de canard
petits fours
passera au large / convenu
activité de fêtard / excitent
existez / période proba-toire
patro-nyme / costaud
niaise / mot d'en-fant têtu
titre royal
genre de téléphé-rique
écritures rapides / angois-serai
marque d'infinitif / escomp-tera
fortunés / succès chanté
fumeur sicilien
char-geant / soirée dansante
langue slave / satellite
sillon cutané / harassé
pichet / épuise-rait
pris par le froid / remit à la place
roi de comédie / adore
organe filtrant / matière explosive
mit au tombeau / belle bai-gneuse
supplé-ment populaire
bien installé / informera
greffée / passe la main
portés au nues
diffusa / répétons
petit os / sigle de société
tremble-ras / bothrio-céphale
posses-sif / naquis
argent du chimiste
palier / patrie de Platon
actinium / instinctifs
soumis / do de clé
édifie / cela en petit
cubes à jeter
un ton sous mi / poème d'antan
courage / magicien-ne
gagnant du scrutin
statue païenne / cépage noir
grandes disettes / mercure à l'amphi
singe à queue prenante
encer-clées
à l'assaut !

SUDOKU N°3719

				6				5
		1	3		2			
		9	1		5		2	8
1		4	6				3	
6	8			3			5	4
	5				8	7		6
7	1		8		3	4		
			7		1	5		
4				9				

SOLUTION SUDOKU N°3718

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

nº 116016 - sudoku facile

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3718

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

Découverte d'un - chaînon manquant - dans l'évolution des planètes

Une équipe d'astronomes annonce avoir décelé la présence, dans la Ceinture de Kuiper, d'un petit objet de 1,3 km de rayon, censé représenter une étape importante dans le processus de formation des planètes.

La ceinture de Kuiper forme un anneau de matière autour de notre Soleil, au-delà de l'orbite de Neptune. On y retrouve notamment Pluton, ou encore Ultima Thule, récemment visité par la sonde New Horizons. Mais depuis environ 70 ans, les astronomes soupçonnent dans cette zone la présence d'objets plus petits – de 1 à 10 km de diamètre seulement – censés représenter une étape importante dans le processus de formation planétaire. Ces objets sont en effet susceptibles de faire le lien entre les petites fusions initiales de poussière et de glace autour d'une étoile, et les planètes.

Ces objets – trop petits et faiblement lumineux – sont très difficiles à détecter. Au point qu'aucun chercheur n'a eu jusqu'à présent l'occasion d'en apercevoir, ne serait-ce qu'un seul. Pour déceler leur présence, une équipe d'astronomes a donc récemment décidé d'user d'un moyen indirect : l'occultation. Le principe est le même que la méthode du transit généralement associée à la découverte d'exoplanètes : on observe une étoile, et on attend qu'un objet passe devant pour bloquer une partie de la lumière. Et la technique a payé : après avoir analysé les fluctuations de luminosité de près de 2 000 étoiles, des astronomes de l'observatoire astronomique national du Japon auraient en effet décelé la présence d'un objet de 1,3 kilomètre du rayon. Celui-ci évoluerait à environ 32 unités astronomiques du Soleil (une UA équivaut à la distance Terre-Soleil). En d'autres termes, l'objet se situe à une distance équivalente à celle de Pluton du Soleil.

Vestige de notre système

Après la naissance de notre étoile, un disque de poussière et de gaz s'est donc mis à tourbillonner autour. Les forces électrostatiques ont commencé à lier les particules entre elles, et à

mesure que ces agglomérations prenaient de la masse, leur force gravitationnelle évoluait également, recueillant de plus en plus de particules. Certaines de ces agglomérations de matière se sont transformées en planètes et planètes naines, mais d'autres sont restées coincées à un stade primitif de leur formation. C'est le cas de cet objet, qui évolue depuis avec d'autres vestiges du système solaire dans la ceinture de Kuiper.

Pour les chercheurs, ces objets pourraient être plus nombreux qu'on ne le pensait auparavant. Ils prévoient dorénavant d'explorer cette vaste zone plus en détails, avant de porter leur regard encore plus loin : dans le nuage encore inexploré d'Oort, à entre 20.000 à 30.000 UA du Soleil.

Un spray pour empêcher la formation de glace !

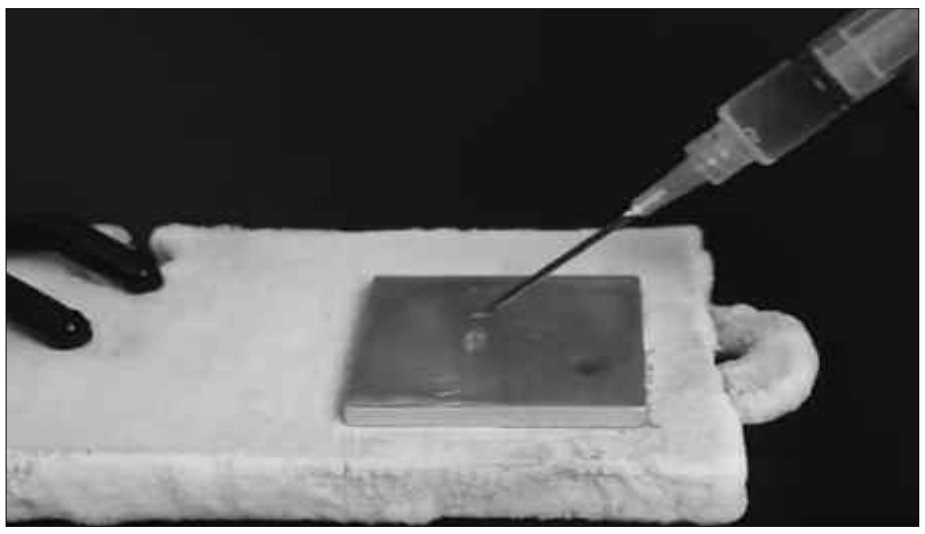

Chaque année durant l'hiver, la glace détériore le fonctionnement des infrastructures. À ce problème plutôt ancien, des chercheurs américains ont répondu par l'élaboration d'un spray capable d'empêcher la glace de se former. Le gel est un véritable fléau concernant les dommages causés entre autres aux transports aériens et aux centrales électriques. Aux États-Unis, les problèmes causés par la glace engendrent plusieurs milliards de dollars de frais par an pour les industries. Dans leur étude publiée dans la revue *Materials Horizons* le 4 janvier 2019, les chercheurs de l'Université de Houston (États-Unis) ont dévoilé leur invention : une matière diffusée via un spray capable d'empêcher la formation de glace. Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques ont élaboré une nouvelle théorie baptisée - localisation des contraintes -. Celle-ci est destinée à ajuster et prédire les propriétés des matériaux utilisés par un concepteur. Or, il faut savoir que cette nouvelle technique s'appuie sur une nouvelle matière. Il s'agit d'un revêtement de polymère de silicone durable, dont la principale caractéristique est de repousser la glace à la surface de l'endroit où celui-ci est pulvérisé.

Un pari sur l'avenir

Les chercheurs ont indiqué que leur revêtement pouvait assumer sa fonction anti-glace tout en bénéficiant de propriétés chimiques, mécaniques et environnementales sur le long terme. Toutefois, les chercheurs à l'origine de ce produit miracle estiment que son usage ne se limitera pas à la conception de matériaux qui ne gèlent pas. En effet, il est également question de l'intégrer dans la recherche de nouveaux matériaux en limitant les essais et donc les erreurs, ce qui devrait être une grande source d'économie de temps et d'argent.

L'invention en question pourrait devenir un élément très important lorsque l'on sait le temps et l'investissent que nécessite la mise sur le marché d'un produit dont la longue phase de prototypage représente une obligation. Les chercheurs n'hésitent d'ailleurs pas à parler de point fort pour l'industrie aéronautique américaine, et assurent que le spray ne réduira en aucun cas la performance des appareils.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

SOCLAPHONE

Inventeur : Hervé Cauchemez **Date : 2016** **Lieu : France**

Le soclaphone est un accessoire multimédia qui permet grâce à un système de pince, de supporter un Smartphone. Multimarque, l'objet offre un confort de visualisation sur n'importe quelle surface.

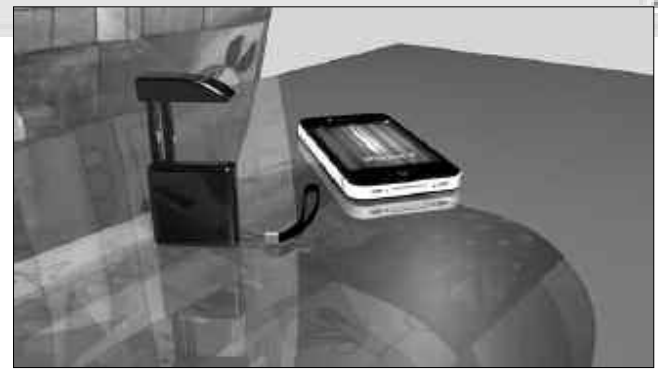

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3

21h00 W9

Axel Foley enquête sur un gang de faux-monnayeurs, responsables de la mort de son ami Todd. Rapidement, il remonte la filière jusqu'à Ellis, le chef de la sécurité de Wonderworld, le parc d'attractions de Los Angeles. Mais la police locale refuse de le croire et l'écarte de l'enquête. Il poursuit néanmoins ses recherches avec la complicité d'Oncle Dave, le fondateur du parc, et de la belle Janice.

JOHN WICK

21h00 8

Le taciturne John Wick, qui ne s'est pas remis de la mort de sa femme, croise dans une station service le chemin de Iosef, fils d'Iggo Tarasov, un criminel notoire, qui lui propose d'acheter sa superbe Mustang noire. Wick refuse et le soir même Iosef et ses complices se rendent chez lui, le passent à tabac, volent sa voiture et tuent le petit chien qu'Helen lui avait offert avant de mourir. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que John Wick est ancien tueur à gages. Et qu'il est bien décidé à se venger.

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE

21h00 2

L'ex-mari d'Alice Avril, Robert Vasseur, est accusé d'avoir égorgé une vieille dame pour lui voler ses économies. Véritable porte-poisse, l'ex-époux encombrant se réfugie chez Alice. Soupçonnée de complicité, elle est mise sous les verrous par le commissaire Laurence. Ce dernier oriente également son enquête sur les habitants de l'immeuble où vivait la victime, dont un auteur de théâtre.

AMERICAN GANGSTER

21h00 3

Dans le quartier de Harlem, à New York, en 1970, à la mort du caïd local dont il était le chauffeur et confident depuis quinze ans, Frank Lucas décide de prendre la relève. Jeune, ambitieux et intelligent, il ne veut dépendre de personne et met son propre réseau sur pied. Utilisant les avions de l'armée américaine, il importe des quantités massives d'héroïne et amasse rapidement une fortune colossale.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE MERDIER

21h00 arte

En 1964, le major Asa Barker dirige un groupe de conseillers militaires américains détachés à Penang, dans le Sud-Vietnam. Un jour, il reçoit l'ordre du général Harnitz d'envoyer un détachement à Muc Wa, un avant-poste désert, où les Français s'étaient battus pendant la guerre d'Indochine. Mais en manque de troupes, Asa Barker est contraint de constituer son équipe avec de nouvelles recrues américaines peu aguerries, des travailleurs civils vietnamiens et un détachement de militaires locaux, commandés par un sergent-traducteur particulièrement violent.

FAMILLE D'ACCUEIL

21h00 4

Mattéo, 13 ans, souhaite vivre avec Raphaël, l'homme qui partageait la vie de son père, récemment décédé. Mais sa grand-mère, hostile à cette idée, fait tout pour obtenir sa garde. Chez les Ferrière, la situation est loin de s'arranger entre Marion et Daniel. Pour les aider, Jeanne décide de consulter un marabout.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

Pour cette 14e saison, dix hommes et trois femmes, âgés de 33 à 60 ans, confient leur destin sentimental à Karine Le Marchand. Ils souhaitent briser leur solitude. Eleveurs de brebis, de vaches, de chiens, maraîchère en permaculture, viticulteur, céréalier… ces agriculteurs célibataires présentent leur quotidien prenant et les spécificités de leur métier. Après avoir longtemps mis leur vie amoureuse entre parenthèses, certains ont pris la décision de vendre leur ferme pour exercer en tant que salarié agricole.

SAM

21h00 TF1

Après seulement une semaine d'arrêt, Sam reprend le travail au grand dam de sa fille Anna et de la principale Véronique. L'enseignante est confrontée à une situation délicate concernant l'élève Charlotte, qui veut arrêter la natation. Mais son mal-être semble plus profond… Par ailleurs, Sam se rapproche amicalement de Xavier, qui n'ose pas lui avouer sa nouvelle liaison avec Samia.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

LEONARDO DICAPRIO

GISELE BÜNDCHEN EXPLIQUE POURQUOI ILS ONT ROMPU

En janvier 2000, elle pose pour trois couvertures consécutives de Vogue, la même année, Gisele Bündchen rencontre Leonardo DiCaprio. Durant cinq ans, le top model brésilien et l'acteur américain vivent une idylle très médiatisée. Depuis, chacun a suivi son propre chemin sentimental et la star des podiums aujourd'hui âgée de 38 ans est l'heureuse épouse du footballeur américain Tom Brady avec qui elle a deux enfants, Vivian (6 ans) et Benjamin (9 ans). Son histoire avec le célèbre Leo paraît donc loin mais pour Porter Magazine, dont elle fait la couverture, elle revient sur leur rupture.

BRITNEY SPEARS

UN BURGER AVEC SON CHÉRI AVANT DE DISPARAÎTRE

Le 6 janvier, Britney Spears et son compagnon Sam Asghari étaient photographiés dans Los Angeles. Le couple a d'abord fait escale dans un fastfood. Britney a mangé un burger dans sa Mercedes blanche. Les amoureux se sont ensuite rendus dans une boutique pour acheter un VTT. Depuis cette sortie, la chanteuse s'est faite très discrète.

BARRON TRUMP

12 ANS À PEINE ET DÉJÀ PRESQUE 2 MÈTRES !

Donald Trump est l'un des plus grands présidents américains... en taille ! Et son fils Barron n'a que 12 ans mais n'arrête pas de pousser. Certains le voient déjà en NBA.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3608 | Lundi 4 février 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h35
Dohr	13h02
Asr	15h53
Maghreb	18h18
Icha	19h33

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

DALIL BOUBAKEUR, "EXHORTÉ" À POURSUIVRE SA MISSION

La succession n'est pas ouverte à la tête de la Grande mosquée de Paris, où officie Dalil Boubakeur depuis plus de 25 ans. L'assemblée générale de la Société des Habous, qui gère ce lieu emblématique de l'islam en France, vient de renouveler sa confiance au recteur âgé de 78 ans, et dont le poste est très convoité. A l'unanimité, les membres de l'Assemblée générale "*ont exhorté*" le recteur, "*à poursuivre sa haute mission afin de sauvegarder les acquis de la Grande mosquée de Paris, tant dans son message religieux que dans ses positions pour la défense de l'intérêt des musulmans*", selon un communiqué de l'Institution placée sous le contrôle de l'Algérie. Le Trésor public lui fournit un budget annuel de deux millions d'euros, destinés notamment à rétribuer les imams qui dépendent de sa Fédération. Dalil Boubakeur dirige la Grande mosquée de Paris depuis 1992, quand il avait succédé à Tedjini Haddam, désigné alors au sein du Haut Comité d'Etat, la présidence collégiale qui est chargée de poursuivre le mandat de Chadli Bendjedid, forcé de démissionner après la victoire du FIS aux législatives de décembre 1991. Ghaleb Bencheikh, potentiel successeur, a été nommé récemment à la tête de la Fondation pour l'islam de France, en remplacement de Jean-Pierre Chevènement. Il est le fils de Cheikh Abbas, qui avait dirigé le prestigieux lieu de culte, de 1982 jusqu'à son décès en 1989.

JOSETTE AUDIN

UNE VIE CONSACRÉE À LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ SUR L'ASSASSINAT DE SON EPOUX MAURICE

Josette Audin, veuve de Maurice, qui a consacré 61 ans de sa vie pour la vérité sur l'assassinat de son époux, est décédée samedi à Paris à l'âge de 87 ans, a annoncé dimanche, L'Humanité. Cette dame courage et patience, militante anticolonialiste, aura vécu tout ce temps pour que le président Emmanuel Macron se déplace chez elle, en septembre dernier, afin de lui déclarer la reconnaissance officielle de l'assassinat de Maurice par l'Armée française, soulignant qu'il importait que cette histoire "*soit connue et qu'elle soit regardée avec courage et lucidité*".

Il a également reconnu officiellement, que la France avait instauré, pendant la Guerre de libération nationale (1954-1962), un "*système*" recourant à la "*torture*", contre les Algériens et toutes les personnes qui soutenaient l'indépendance de l'Algérie.

Pour elle, la déclaration d'un Président français était une victoire politique, même si elle est venue 61 ans après.

La vie de Josette a basculé le 11 juin 1957, lorsqu'elle avait 25 ans, le jour où son époux a été arrêté par l'armée coloniale puis disparu. Pour leur militantisme en faveur de la cause algérienne, Josette Audin expliquait que le couple était conscient des risques qu'il prenait, soulignant que Maurice et elle-même, étaient révoltés par le colonialisme.

"*On ne supportait pas de voir des gosses algériens cirer les chaussures dans les rues, au lieu d'aller à l'école. Au marché, si le vendeur était arabe, tout le monde le tutoyait. Nous ne l'acceptions pas*", disait-elle.?

L'affaire de l'assassinat de Maurice Audin a rebondi, rappelle-t-on, lorsque le député Cédric Villani, proche du président Macron et de la famille Audin, avait révélé une confidence d'Emmanuel Macron, dans laquelle il lui a déclaré que c'était l'Armée française qui avait assassiné, en juin 1957, le mathématicien militant pour l'indépendance de l'Algérie. En février 2018, un témoignage d'un appelé de contingent, qui pense avoir enterré le corps de Maurice Audin, a relancé l'exigence de vérité sur ce crime vieux de 61 ans.

"*Je crois que c'est moi qui ai enterré le corps de Maurice Audin*", avait confié au journaliste de "*L'Humanité*", ce témoin des atrocités qu'avait fait subir l'Armée française aux Algériens durant la guerre de libération, et qui a voulu garder l'anonymat en se tenant à la disposition de la famille Audin. Il a raconté que les événements se sont déroulés dans une ferme à Fondouk (actuellement Khemis el-Khechna), où dans une cabane fermée à clé, se trouvaient "*deux cadavres enroulés dans des draps et cachés sous la paille*".

ESCRIME/CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN (CADETS/JUNIORS)

L'Algérienne Kehli remporte l'or au sabre

L'escrimeuse algérienne, Nora Zohra Kehli, a décroché la médaille d'or dans la spécialité Sabre (juniors), au Championnat méditerranéen de Cagliari (Italie), en battant samedi soir en finale de l'épreuve, l'Italienne Emma Guarino par 15 touches à 11. A la faveur de cette distinction brillamment décrochée par Zohra Kehli, l'Algérie porte sa moisson dans ces joutes méditerranéennes, à quatre médailles (une en or et trois en bronze), en attendant le déroulement de la suite de la compétition. Les trois médailles de bronze algériennes ont été remportées par Adem Izem (sabre juniors), Meriem Mebarki (fleuret cadettes) et Chaîma Benadouda (sabre cadettes). Les autres escrimeurs algériens, engagés dans cette compétition, se sont contentés des places d'honneur. Ce dimanche soir aura lieu la compétition mixte des trois armes (épée, fleuret, sabre) où l'équipe algérienne masculine affrontera son homologue de Jordanie en quarts de finale, alors que l'Egypte se mesurera à l'Espagne. Chez les filles, dans cette même épreuve, la sélection algérienne sera opposée en quarts de finale, à la sélection tunisienne, tandis que l'équipe jordanienne croisera le fer avec son homologue espagnole. En revanche, les équipes italiennes (garçons et filles), ont été exemptées de ce tour, et se qualifient ainsi directement aux demi-finales.

LUTTE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (JUNIORS)

Plus de 220 athlètes présents vendredi et samedi à Alger

Deux-cent-vingt-sept (227) athlètes, représentant 15 ligues, prendront part au Championnat d'Algérie de lutte juniors (lutte libre, gréco-romaine et féminine), prévu vendredi et samedi prochains à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a appris l'APS dimanche, de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre, dans les catégories 57 kg, 65 kg, 74 kg, 86 kg, 97 kg, de la lutte gréco-romaine (55 kg, 63 kg, 72 kg, 82 kg, 97 kg), de la lutte féminine (50 kg, 55 kg, 59 kg, 65 kg, 72 kg), ainsi qu'aux finales qui auront lieu à partir de 18h15.

Les épreuves de samedi seront réservées aux tours éliminatoires de la lutte libre, dans les catégories 61 kg, 70 kg, 79 kg, 92 kg, 125 kg, de la lutte gréco-romaine (60 kg, 67 kg, 77 kg, 87 kg, 130 kg), et de la lutte féminine (53 kg, 57 kg, 62 kg, 68 kg, 76 kg), alors que les finales se tiendront à partir de 16h15.

Les lauréats de ce Championnat national seront récompensés par des diplômes et médailles.